



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

CONSULTATION PUBLIQUE  
PPU DES FAUBOURGS

Séance virtuelle de questions et réponses  
28 et 29 septembre 2020

Questions reçues d'avance

## CONSULTATION PUBLIQUE - PPU DES FAUBOURGS

### Office de consultation publique de Montréal

#### Séance virtuelle de questions et réponses

28 et 29 septembre

	Questions reçues d'avance	Prénom	Nom
1	<p>Maîtrise du foncier, logement et mixité sociale : est-ce que la Ville compte définir un périmètre de droit de préemption urbain ou identifier des immeubles / îlots stratégiques pour mettre en œuvre sa politique et éviter les spéculations notamment ?</p> <p>Revitalisation économique : est-ce que la Ville compte définir un périmètre de droit de préemption commercial sur les fonds de commerce pour mettre fin aux roulements douteux et aux magouilles de certains propriétaires, et diversifier l'offre commerciale?</p> <p>Identité : va t'il y avoir une mise en place d'une identité visuelle forte (mobilier urbain, charte graphique, sculptures, etc.) où les habitants et visiteurs pourront s'identifier?</p> <p>Risque technologique et proximité du port : est-ce qu'un état des lieux a été fait sur les dépôts et stockages situés à proximité du quartier? (référence à Beyrouth).</p> <p>Enfin je trouve dommage que le waterfront dans son ensemble ne soit pas réapproprié intégralement, bien qu'un parc linéaire soit prévu, je pense que ce n'est pas une belle vitrine pour la Ville.</p>	Élias	Atallah
2	<p>Bonjour j'ai 3 questions:</p> <p>1. Est-il possible de ne rien construire entre les rues suivantes: Boul René-Lévesque, Rue Érié, Rue Dorion et Pont Jacques Cartier? Que se passera-t-il lorsque le pont devra être réparé ou reconstruit? Cela va créer beaucoup de souffrances aux immeubles voisins.</p> <p>2. Changement de direction de la rue Ontario vers l'ouest: j'habite sur la rue Wolfe, entre Sainte Catherine et René-Lévesque. J'utilise la rue Ontario pour aller vers l'Est et Rive-Sud pendant l'été, puisque la rue Sainte Cathrine est fermée, quelles seront mes options pour aller à l'est et rive sud pendant l'été?</p> <p>3. Prolongement du Pont Jacques Cartier, et création de passages sous le pont, je dois dire que c'est une idée géniale merci beaucoup pour cela, juste une question: permettra-t-il d'annuler les feux de signalisation utilisés par les piétons à l'entrée du pont ?</p> <p>Un gros merci de vos réponses Cordialement Eliya</p>	Eliya	Fainshtein

<p><b>3</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que nouveau résident du secteur visé par le redéveloppement du terrain de Molson, j'aimerais connaître la hauteur des bâtiments qui seront construit directement en face de mon appartement ( rue Atateken ). Actuellement, j'ai une superbe vue sur le pont Jacques-Cartier. Je suis préoccupé de savoir si ma vue sera préservé, car j'avais acheté mon appartement en partie pour la vue et le secteur. J'ai cru observé sur la maquette / modélisée / images des futures quadrilatères, que les bâtiments semblent être particulièrement hauts. Non seulement je suis préoccupé par la hauteur des futures immeubles qui y seront construits, mais aussi par la quiétude que le site pourrait me procurer dans le future, car actuellement, il y a encore des activités chez Molson ( va et vient de camion ) et aussi du train qui longe le fleuve.</p> <p>D'autre part, l'idée de l'intégration de logement social dans le secteur, ne me plaît pas du tout. Je crois que la valeur des propriétés en sera( à mon avis ) grandement affecté. Je comprends qu'on parle beaucoup d'inclusion dans la démarche du projet et je suis sensible à cet aspect, mais je crois qu'il serait fort important de ne pas accorder d'importance aux préoccupations des gens qui ont investi d'importantes sommes pour habiter le secteur !!!</p> <p>Merci</p>	<p>Bertrand</p>	<p>Chagnon</p>
<p><b>4</b></p>	<p>1- Est-ce la Ville qui fera ériger les logements sociaux et à prix modiques ou des promoteurs privés? Il faudrait éviter un autre Griffin Town et 15-40... (ces projets sont d'une absence totale de vision!)</p> <p>2 - Vous n'ignorez pas que les promoteurs s'arrangent pour payer l'amende au lieu d'ériger des logements à prix modiques et sociaux. Vous n'ignorez pas non plus que l'amende est bien minime en regard aux avantages mercantiles que la construction de condominiums de luxe leur procure. Alors, selon le plan proposé, comment comptez-vous arriver à faire respecter un tel quota de logements sociaux et à prix modique dans ces cas-là? Le Centre-Sud n'a pas besoin d'être gentrifié à ce point...</p> <p>3- Quand, comment, à qui s'adresser pour être sur la liste de logements à prix modiques et sociaux?</p> <p>4- Savez-vous que les saillies de trottoir sont dangereux pour les cyclistes? Savez-vous qu'à l'arrêt au coin d'une rue avec saillie, tout cycliste se retrouve coincé entre celle-ci et la voiture, sans qu'il y ait le moindre accotement de protection ni espace pour circuler sans risque? Il serait temps de réfléchir à cesser ce genre de dépense exclusivement esthétique - sauf peut-être pour les eaux de pluie; une saillie n'est pas nécessaire dans ce cas, du moins, pas aussi large.</p>	<p>Christine</p>	<p>Lemelin</p>
<p><b>5</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Dans le cadre du PPU, prévoyez-vous la réfection du boulevard René-Lévesque à l'est de Papineau? Merci.</p>	<p>M</p>	<p>Paquin</p>
<p><b>6</b></p>	<p>La rue Ontario sera sens unique dans quelle direction? Le Parc du Pied du courant sera agrandi de quelle manière, en incorporant la chute à neige et/ou la Friche? Le MTQ est d'accord?</p>	<p>Marie</p>	<p>Bourbeau</p>

	Dans le projet immobilier de Prevel, on veut créer deux rues, alors que le promoteur parlait d'un grand parc Central réservé aux transports actifs?		
7	<p>Pourquoi créer un sens unique vers l'Ouest sur Ontario? Lors de travaux ou l'été avec la fermeture de Sainte-Catherine, cela limitera substantiellement les accès au pont Jacques-Cartier. J'ai souvenir d'avoir déjà passé 50 minutes pour parcourir la distance entre ma demeure (Saint-Denis/René-Lévesque) et le pont Jacques-Cartier à cause de travaux il y a quelques années. Nous passions sur Ontario. Récemment, il y a eu des travaux sur Sherbrooke. Il y a toujours des travaux et le problème des sens uniques est qu'ils ne sont pas remis en question et ne sont pas flexibles lorsque la situation le requiert.</p>	Bruno	Menard
8	<p>Bonjour,</p> <p>Vous indiquez vouloir mettre en place un sens unique de l'Est vers l'Ouest de la rue Ontario, qui n'apparaissent pas dans la carte interactive.</p> <p>Comment les habitants du quartier au sud de la rue Ontario et à l'Ouest de Papineau feront-ils pour accéder au Pont Jacques-Cartier. Actuellement le plus simple est de monter vers la rue Ontario et de se rendre à l'Est pour récupérer l'avenue Papineau Sud et enfin le pont. Devront-ils :</p> <p>1- monter au Nord jusqu'à Sherbrooke, se rendre à l'Est pour reprendre Papineau Sud ? 2- descendre au Sud sur Sainte-Catherine, voire jusqu'à René-Lévesque lorsque Sainte Catherine est piétonnière, pour aller dans l'ouest jusqu'à Papineau et remonter au Nord vers le pont ?</p> <p>Cela n'est pas une facilitation de l'accès au pont pour les habitants du quartier travaillant sur la rive sud et cela va créer des bouchons additionnels le matin. Une difficulté additionnelle pour le déplacement en véhicule.</p>	Yannick	Lavaud
9	<p>Les résidents du secteur ont une espérance de vie raccourcie de plusieurs années à cause Entre autre de la qualité de l'air, chargée d'émission de carbone par la circulation de transit. Le volet mobilité offre-t-il une amélioration à cet égard? .... diminution de l'achalandage? Le volet verdissement s'attaque-t-il sérieusement à ce problème?</p>	Marie	Bourbeau

<p><b>10</b></p>	<p>Concernant la tête du pont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le bruit du à la surélévation à t-il était considérer ? actuellement la jonction entre la surélévation et le plein pied est mal faite 90 000 fois par jour des « toc toc » sont envahissant.</li> <li>-la diminution des voix d'accès et le sens unique d'Ontario (tout deux très apprécié) va t'elle engendrer une redirection dans les rues du quartier du flux routier (Ex : Logan, la fontaine,...) ? Il ne faudrait pas</li> <li>-la prolongation de Logan va t'elle permettre aux voitures sortant du ponts d'accéder à la rue Dorion ? Ce ne serait pas souhaitable. sera t'elle cyclable et piétonne? ça favoriserait Une meilleure place de la mobilité active dans la continuité du parc linéaire du pont Jacques cartier et du parc des faubourgs</li> </ul> <p>Concernant l'autoroute ville Marie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La solution de prolonger l'autoroute en souterrain n'est t'elle pas envisagé par le gourvenement ? Pourquoi?</li> </ul> <p>Concernant la rue St Catherine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Que veut dire favoriser la circulation piétonne et accessible à l'année longue ? Merveilleuse idée, mais concrètement, comment ?</li> </ul> <p>Concernant le bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La préservation de l'identité montréalaise à travers la brique d'argile et la pierre grise est primordiale.</li> <li>-L'erreur faite dans Griffintown ne peut être reproduit, les grandes tours à Condo uniquement vitré, ne sont pas une option.</li> <li>-La valorisation du patrimoine est essentiel. L'augmentation du cos ampute la valorisation du patrimoine</li> </ul> <p>Concernant les logements sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- On parle d'une augmentation de 50% (1500 logements sur un total de 7500) : le ratio D'ajout du logement social vs logement est trop faible. l'ajout de logement social et abordable n'est pas assez nombreux. C'est une caractéristique fondamentale du quartier, elle doit être préservé.</li> </ul>	<p>Alex</p>	<p>Larrègle</p>
<p><b>11</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Dans l'orientation 6 du PPU, vous indiquez souhaiter un changement à la circulation de transit automobile afin de favoriser le transport actif et une meilleure répartition de l'espace de rue. Dans ce contexte, je ne comprends pas pourquoi vous voulez ouvrir la rue Fullum sur la rue Notre-Dame. Car cela aura exactement l'effet contraire, soit l'augmentation importante de la circulation automobile sur la rue. D'ailleurs, une pétition s'opposant à cette modification potentielle vous sera remise bientôt. La rue Fullum constitue un corridor scolaire (deux écoles primaires, des CPE) et comporte aussi un théâtre, une maison de jeunes et des foyers pour aînés. Pourriez-vous m'expliquer cette proposition?</p> <p>Merci.</p>	<p>Elise</p>	<p>Nantel</p>

<p><b>12</b></p>	<p>Q1. Pour quelle raison l'omission d'indiquer sur la carte interactive 2 pistes cyclables existantes qui longe les 2 cotés de la rue Plessis entre Ontario et Sainte-Catherine. Le tracé actuel linéaire cumule 1,17 km.</p> <p>Q2. Quel est la justification pour construire une nouvelle piste cyclable sur la portion nord du Boul. René Levesque, malgré le fait que la piste cyclable actuelle n'est pas saturée et affiche aucun signe de congestion cycliste.</p> <p>Q3. Qu'advient-il de la voie réservée ainsi que les stationnements tarifés actuel sur la portion nord du Boul. René Levesque, Si il y'a implantation d'une nouvelle piste cyclable.</p>	<p>Daniel</p>	<p>Gaudreau</p>
<p><b>13</b></p>	<p>Je voudrais savoir le plan avec le parc au coin de Wolfe et Rene-Lévesque Est. Je sais que le terrain est contaminé, mais je ne comprends pas pourquoi qu'il ne peut être replanté à la même place au lieu d'y construire le condo "Auguste et Louis" par dessus. Ce projet pourrât domiciliaire pourrât être construit en gardant ce petit parc (comme le projet Le Montcalm a pu le faire). Cet espace est une des grandes raisons pour l'achat de mon condo au Sofia.</p>	<p>Michael</p>	<p>Watier</p>
<p><b>14</b></p>	<p>L'ouverture de la Rue Fullum sur Notre-Dame est un non sens. Cette rue possède plusieurs garderies, écoles, résidences de personnes âgées. Elle a besoin de calme et de sérénité. Pourquoi l'ouverture de Fullum sur Notre-Dame est-il un enjeu dans l'unification des rues du Centre-sud?</p>	<p>Stéphanie</p>	<p>Beaubien</p>
<p><b>15</b></p>	<p>Qu'en est-il du majestueux bâtiment patrimonial (anciennement Hôpital de la Miséricorde) situé au coin sud-est de René Lévesque et St-Hubert? Sera-t-il restauré? Et les autres bâtiments historiques et architecturaux du Faubourg?</p> <p>Qu'en est-il des itinérants qui ne savent à quel endroit aller pour dormir, se nourrir, se piquer, quêter, le bien vivre avec les résidents? Les diverses entrées de mon édifice de 9 étages fait office de dortoir, de piquerie et de toilette à ceux-ci.</p> <p>Qu'en sera-t-il de la sécurité dans les rues et les parcs et aussi aux intersections???</p> <p>Quand fermera-t-on le terre-plein sur le magnifique boulevard René Lévesque afin d'empêcher les gens de traverser n'importe où au risque de leur vie? Y a-t-il possibilité de mettre des fleurs?</p> <p>Mettra-t-on des saillies de fleurs aux coins des rues comme c'est le cas sur le Plateau Mont-Royal?</p> <p>Qu'en est-il de l'accès au fleuve et au Vieux Montréal entre les rues Atateken et St-Hubert? Et les parcs s'y trouvant? Des bancs, des fleurs, des arbres, la sécurité?</p> <p>Y aura-t-il un tramway silencieux sur René Lévesque?</p>	<p>Francine</p>	<p>Joron</p>

16	<p>Our new condo building is on rue Square Amherst (Atateken between Ontario and Sherbrooke).</p> <p>We understand that there is a municipal project to make our square (and neighbourhood generally) more pedestrian-friendly, safe, and green.</p> <p>Is this still the plan?</p> <p>Where can we get more information about the timing for this plan?</p> <p>Merci</p>	Joanne	Simpson
17	<p>Bonjour, avez vous prévu d'ouvrir un marché public a cet endroit ? C'est quelque chose qui manque de ce côté là de Montréal alors ce serait vraiment bien !</p>	Anh-Thu	Tran
18	<p>Première question : Concernant le réaménagement de l'entrée du pont Jacques Cartier, je me demande quels sont concrètement les travaux à effectuer pour assurer la mobilité piétonnière entre la rue des Confiseurs et le parc des Faubourgs. Le PPU mentionne le "prolongement de la structure du pont jusqu'aux intersections des avenues Papineau et De Lorimier". Est-ce que cela veut dire que les bretelles d'accès au pont seront surélevées par rapport à leur niveau actuel ?</p> <p>Deuxième question : Je vois que les travaux pour l'aménagement de l'entrée du pont Jacques Cartier, selon le plan, commenceront en 2024 et je présume qu'il s'agit de travaux de longue haleine. Est-il possible de proposer une solution temporaire pour favoriser la mobilité pitétonnière dans ce secteur en attendant la réalisation des gros travaux ?</p> <p>Troisième question : Avec l'aménagement de l'entrée du pont Jacques Cartier et le nouveau sens unique de la rue Ontario, je me demande où sera redirigé le trafic des voitures qui veulent sortir de l'île par le pont Jacques Cartier.</p> <p>Quatrième question : Le PPU fait mention seulement d'un possible jardin communautaire dans l'espace vert résiduel situé au sud de la voie d'accès au pont, le long de l'avenue De Lorimier. Y a-t-il d'autres projets de jardin communautaire prévus? À ma connaissance, il y a une forte demande de la part des résidents pour avoir un petit espace à cultiver.</p> <p>Cinquième question : Pourquoi la valorisation de la station Craig est incluse dans le PPU ? C'est dommage, mais elle a été laissée à l'abandon. Elle a perdu sa belle cheminée et semble sur le point de s'effondrer. Je me demande donc s'il est possible de la récupérer à ce stade.</p>	Isabelle	Chouinard
19	<p>Est-ce que la rue Fullum sera ouverte au sud sur Notre-Dame pour devenir une voie de circulation de transit?</p>	Marie	Bourbeau
20	<p>À la page 69, vous évoquez le «projet de desserte porté par la Ville et le MTQ» et que le boulevard René-Lévesque «pourra accueillir un transport collectif en site propre». C'est aussi ce que laisse entendre la photo de la page 52. En faisant ce choix, que je ne conteste pas, vous mettez tout de même de côté la rue Viger, jumelée à l'actuel boulevard-autoroute Ville-Marie. Même si ma question dépasse le cadre strict du PPU, j'aimerais comprendre ce qu'est globalement la position de la Ville sur ce «transport collectif en site propre» sur René-Lévesque: il se termine au métro Papineau? au métro Berri-UQÀM? il se raccorde au REM Gare centrale? autre?</p>	Jean-Robert	Choquet

<p><b>21</b></p>	<p>L'est de Ville-Marie manque cruellement de liens cyclables nord-sud. Plusieurs artères de transit automobile traversent ce secteur (Iberville, Frontenac, Papineau, de Lorimier) mais aucune n'a un lien cyclable. La rue Fullum a des bandes cyclables, mais elles sont très étroites et sont souvent entravées par des véhicules stationnées illégalement.</p> <p>Le projet d'une piste cyclable protégée sur de Lorimier pourrait améliorer la situation. Quelques questions sur ce projet :</p> <p>1) Quel est l'échéancier pour la piste cyclable sur de Lorimier? Est-ce que la prolongation de la nouvelle piste de Rouen-Larivière vers l'ouest afin de rejoindre cette piste a le même échéancier?</p> <p>2) Selon le PPU, ce semble être un projet de piste bi-directionnelle. Pourquoi avez-vous opté pour ce type d'aménagement, souvent considéré dangereux sur une rue avec autant de circulation automobile? Pourriez-vous envisager des pistes unidirectionnelles de part et d'autre de la chaussée?</p> <p>3) Est-ce que la ville compte continuer ce lien vers le nord pour rejoindre les arrondissements de Rosemont et Villeray? Pour en faire un vrai lien structurant, je crois qu'il devrait aller au-delà de la rue Rachel.</p> <p>4) Est-ce que l'arrondissement a un plan pour sécuriser les bandes cyclables sur Fullum en les séparant physiquement de la circulation? C'est une rue surtout résidentielle avec plusieurs écoles et garderies. Un lien sécuritaire favoriserait les transports actifs vers ces écoles et apaiserait considérablement la circulation.</p> <p>Merci beaucoup!</p>	<p>Christopher</p>	<p>McCray</p>
<p><b>22</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Avant toute chose, je tiens à saluer l'OCPM qui a pris en compte les nombreuses voies des citoyennes et citoyens de notre circonscription ainsi que les élu.es de l'arrondissement de Ville-Marie, de même que ses fonctionnaires, qui ont pris en compte ces voies pour la rédaction de cette première version du PPU des Faubourgs.</p> <p>Aujourd'hui ma question est la suivante : en tant que citoyenne et députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, j'aimerais savoir quels ont été les éléments qui ont été pris en considérations pour la proposition de connecter la rue Fullum à la rue Notre-Dame?</p>	<p>Manon</p>	<p>Massé</p>
<p><b>23</b></p>	<p>Puisque j'habite sur la rue oublier de tout projet, la rue Frontenac j'aimerais savoir ou s'adresser pour avoir des arbres, des fleurs, des limites de vitesse ou encore une surveillance policière car plus les années passent plus le trafic est dense. La rue Frontenac est a 90% résidentielle mais la rue est traitée comme une autoroute surtout que juste a coté la rue du Havre qui a la même largeur que Frontenac et est commerciale et non résidentielle, pourquoi ne pas profiter de la réflexion de Notre-Dame pour rouvrir Du-havre a la circulation. Bref une attention particulière a la rue Frontenac serait souhaitable puisque de plus en plus de famille s'installe ici mais la rue est loin d'être invitante. Ils ont refais le parc coin Ste-Catherine qui est de plus en plus utilisé. Un petit coup de pouce serait vraiment apprécié.</p>	<p>alain</p>	<p>Meilleur</p>



<p><b>24</b></p>	<p>Bonjour, Voici nos questions :</p> <p>1- Est-il prévu d'avoir des centres de la petite enfance dans le nouveau quartier des lumières. Il est importants que les CPE soient privilégiés.</p> <p>2- Les écoles prévus seront elles sous le modèle des écoles alternatives?</p> <p>3- Y aura-t-il une école secondaire?</p> <p>4- Allons nous avoir plus de circulations sur René Levesque?</p> <p>5- Allez-vous sécuriser les rues avec des zones de circulation a 30 km/h et des dos d'ânes?</p> <p>Merci de votre collaboration</p>	<p>Camélia</p>	<p>Zaki</p>
<p><b>25</b></p>	<p>1) Dans le secteur Molson, à requalifier, pourquoi ne prévoit-on pas de dispositions relatives à l'alignement et à l'insonorisation des bâtiments pour tenir compte des nuisances sonores attendues des opérations ferroviaires et portuaires au Sud du site ?</p> <p>2) Le plan final de l'îlot des Voltigeurs fera-t-il l'objet d'un accord de développement et sera-t-il soumis à une consultation publique sous la responsabilité de l'OCPM ?</p> <p>3) Les recommandations du rapport EXP relatives à la finalisation des études d'opportunité du réaménagement de Ville-Marie en boulevard urbain ont-elles été mises en œuvre ? Connait-on les impacts de ce projet sur la circulation des rues Notre-Dame et De la Commune Est dans le Vieux-Montréal ? Comment s'assurer qu'elles ne deviendront pas des rues de transit ?</p> <p>4) On accorde, avec raison, une grande importance à la protection des vues vers le fleuve et vers des éléments structurants du paysage (Tour Molson, Édifice Radio-Canada, Structure du pont Jacques-Cartier, La Tour de l'Horloge) à partir du territoire de planification. Or certains de ces éléments structurent également des vues à partir du Vieux-Montréal pour résidents et touristes. Pourquoi ne pas aussi prévoir leur protection ?</p>	<p>Christine</p>	<p>Caron</p>
<p><b>26</b></p>	<p>1) Va-t-il y avoir un accès direct au littoral ?</p> <p>2) Va-t-il y avoir un parc ?</p> <p>3) Comment prévoyez vous réduire le bruit produit par le camionnage et la circulation automobile sur notre-dame?</p> <p>4) Allez vous recouvrir l'accès à la 720 jusqu'à l'emprise au sol du pont Jacques cartier ?</p>	<p>Benoit</p>	<p>Rivet</p>
<p><b>27</b></p>	<p>Bonjour, Est ce que vous prévoyez de créer une école primaire avec un parcours international dans ce secteur?</p>	<p>Eliane</p>	<p>Cazeneuve</p>
<p><b>28</b></p>	<p>Bonjour, J'ai une question par rapport à la petite rue du Square-Amherst, derrière le marché St-Jacques. Dans une consultation publique précédente (sur le projet immobilier "Carré des Arts", rapport de la consultation publié le 27 août 2015, <a href="https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/projet-immobilier-carre-arts">https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/projet-immobilier-carre-arts</a>), il avait été mentionné que la rue du Square-Amherst pourrait être réaménagée pour être plus verte et plus agréable. Une des conclusions du rapport de cette consultation disait que la commission "recommande à l'arrondissement d'étudier la possibilité, de concert avec les parties prenantes, que soit repensée la rue</p>	<p>Guillaume</p>	<p>Sillon</p>

	<p>Square-Amherst, éventuellement en rue partagée."</p> <p>Est-ce que ce réaménagement en rue partagée est planifié dans le PPU des Faubourgs?</p> <p>Merci.</p>		
<b>29</b>	<p>Selon la carte interactive disponible un projet de train passera au centre du boulevard René Levesque. Non seulement ce train sera t il situé a 1 coin de rue de la rue st catherine ou l ont retrouve déjà 3 stations de metro, mais ce train isolera, par sa barrière physique, le quartier actuel du nouveau quartier a construire.</p> <p>De plus, l'imposante hauteur des nouveaux bâtiments coupera complètement la vue et cloisonnera encore plus les habitants actuels du centre sud dans leur quartier gris. Alors, j ai 2 questions:</p> <p>1-pourquoi faire passer un train sur René Levesque et en quoi cela améliore t il l'offre du transport en commun dans le quartier surtout lorsqu on realise que le tracé du train suit a 1 coin de rue celui du metro déjà existant? pourquoi ne pas l'éloigner des résidant actuels et le déplacer sur Notre Dame?</p> <p>2- En quoi la hauteur vertigineuse des nouveaux bâtiment aidera les habitants actuels du quartier à vivre dans un environnement plus vert et moins gris? Beaucoup d aspects du nouveau projet sont prévu pour la création de nouvelles rues et autres espaces verts pour les futurs résidents, mais quand est il des rues actuels ?</p>	Catherine	Hardy
<b>30</b>	<p>Bonjour</p> <p>Pourriez-vous dire si les arbres seraient plantés le long le boul. Ville Marie et boul. René Lévesque?</p> <p>Quelle sera la distance entre les boulevards et les bâtiments qui vont être construits le long les boulevards ?</p> <p>Merci</p> <p>Eliya</p>	Fainshtein	Eliya
<b>31</b>	<p>Madame Plante et Mauzerolle, donnez nous une bonne raison de rester sur la rue Fullum et rester à Montréal. Ma maison à été endommagée par un entrepreneur qui a travaillé sans permis que la ville n'a pas été en mesure d'arrêter avant qu'une catastrophe arrive ( évacuation qui aurait pu être évitée).Je sais ce n'est pas le but ici de discuter ce cas mais ça reflète sur le manque de protection que vous offrez par les services d'accès Montréal. Maintenant plus dans le sujet du PPU, le trafic sur Fullum n'arrête pas d'augmenter et vous proposer de sacrifier la rue au trafic jusqu'à Notre-Dame et vous pensez que c'est une amélioration pour des gens comme nous qui y habitent depuis 25 ans? Ce qui serait une amélioration serait un enfouissement des fils électriques, des trottoirs plus larges où on peut circuler en hiver, des arbres mais pas plus de circulation infernale.</p> <p>Alors ma question est pourquoi voulez-vous ouvrir Fullum à une circulation incessante alors que partout ailleurs la ville on essaie de diminuer le trafic automobile. Pouvez vous honnêtement dire que vous ne sacrifiez pas les résidents de Fullum et rues avoisinantes?</p>	Helene	Tremblay
<b>32</b>	<p>Quel est l'emploi du temps (début / fin des travaux) concernant les modifications au niveau du parc des faubourgs et de l'entrée du Pont Jacques Cartier ?</p>	Hugues	Breil
<b>33</b>	<p>Concernant le prolongement de la rue Logan, sera t-il possible pour les voitures, en provenance du pont, de tourner sur Logan direction ouest (vers la rue Dorion) ?</p>	Mounia	Serhir

	Nous résidons proche de l'intersection Logan/Dorion et craignons un accroissement du trafic aux alentours de ce bloc, aujourd'hui, peu achalandé.		
<b>34</b>	<p>Nous résidons proche de l'intersection Logan/Dorion et constatons déjà aujourd'hui la présence de campements dans le petit parc devant chez nous.</p> <p>Avec les modifications du parc des faubourgs, nous craignons qu'il y ait de plus en plus de flânage dans cette zone et notamment si un passage couvert est construit entre la rue des confiseurs et le parc des faubourgs.</p> <p>Avez-vous anticipé cela ? Devrions-nous être préoccupés ?</p>	Hugues	Breil
<b>35</b>	<p>Madame Plante et Mauzerolle, donnez nous une bonne raison de rester sur la rue Fullum et rester à Montréal. Ma maison à été endommagée par un entrepreneur qui a travaillé sans permis que la ville n'a pas été en mesure d'arrêter avant qu'une catastrophe arrive ( évacuation qui aurait pu être évitée).Je sais ce n'est pas le but ici de discuter ce cas mais ça reflète sur le manque de protection que vous offrez par les services d'accès Montréal. Maintenant plus dans le sujet du PPU, le trafic sur Fullum n'arrête pas d'augmenter et vous proposer de sacrifier la rue au trafic jusqu'à Notre-Dame et vous pensez que c'est une amélioration pour des gens comme nous qui y habitent depuis 25 ans? Ce qui serait une amélioration serait un enfouissement des fils électriques, des trottoirs plus larges où on peut circuler en hiver, des arbres mais pas plus de circulation infernale.</p> <p>Alors ma question est pourquoi voulez-vous ouvrir Fullum à une circulation incessante alors que partout ailleurs la ville on essaie de diminuer le trafic automobile. Pouvez vous honnêtement dire que vous ne sacrifiez pas les résidents de Fullum et rues avoisinantes?</p>	Helene	Tremblay
<b>36</b>	<p>Est-ce qu'un scénario d'enfouissement du boulevard Ville-Marie a été envisagé? Si non, pourquoi?</p> <p>Qu'avez-vous prévu pour les visiteurs, la famille et les utilisateurs institutionnels des résidents quant à votre objectif de report d'une partie du trafic automobile sur le transport collectif, par exemple pour les parents ou amis qui amènent de la nourriture lors de réceptions, ce qui nécessite de se déplacer en voiture?</p> <p>Allez-vous fermer la trame de rue du site de R-C à la circulation automobile?</p> <p>Combien de voies dans la même direction permettant des dépassements seront conservées sur le nouveau boulevard Ville-Marie considérant votre intention de bonifier les voies réservées existantes?</p> <p>Comment allez-vous optimiser l'offre en stationnements souterrains à coût abordable?</p> <p>Où seront situées les sept nouvelles voies cyclables? Allez-vous enlever les stationnements en bordure de rue pour mettre ces pistes cyclables? Si oui, d'un ou deux côtés des rues et quelles rues?</p> <p>Qu'allez-vous faire du dénivelé abrupte entre le site de R-C et la rue Viger?</p> <p>Est-ce que la nécessité de végétaliser le dessus des basiliaires des nouveaux immeubles peut être limitée aux endroits qui ne peuvent pas accueillir de</p>	Guillaume	Le Nigen

	terrasses?  Est-ce que le réaménagement du parc pied du courant pourrait prévoir des installations pour les spectateurs des feux d'artifice?		
<b>37</b>	<p>Quel type d'équipements collectifs et communautaires sont envisagés à l'endroit du prolongement de la rue De La Gauchetière, au coin de la rue de la Visitation? Si c'est une école, y aura-t-il des fonctions secondaires? Est-ce qu'une piscine de 50 mètres divisée en couloirs de 6 :00 à 23 :00 pourrait être envisagée sur le site?</p> <p>Quelle place sera accordée aux organismes du milieu au sein du comité de suivi de la mise en œuvre du PPU?</p> <p>Est-ce que le skatepark pourrait être mieux relocalisé plus au centre du secteur?</p> <p>Quels aménagements sont prévus pour le Parc de la Visitation?</p> <p>Comment la sécurité sera-t-elle assurée pour les familles résidentes des rdc dont l'unique entrée de leur logement serait située dans les passages et les rues étroites du site de R-C?</p> <p>Est-ce que des jardins communautaires seront construits à proximité du site de R-C?</p> <p>Quelles sont les fonctions adaptées aux étages souterrains du site de R-C qui sont envisagées?</p> <p>Pourriez-vous construire une passerelle sur toute la longueur des voies ferrées?</p>	Guillaume	Le Nigen
<b>38</b>	<p>Que voulez-vous dire par animer le domaine public par des activités au rdc?</p> <p>Est-ce que des exigences seront formulées pour que des matérialités similaires soit retenus dans votre recherche d'une variété et d'une originalité d'expression architecturale?</p> <p>Comment comptez-vous implanter des réseaux qui répondent aux objectifs contemporains de résilience urbaine en lien avec les infrastructures d'utilité</p>	Guillaume	Le Nigen

	<p>publique des nouveaux méga-îlots?</p> <p>Quels impacts aura la mise à jour de l'accord de développement sur les engagements au niveau du logement social, notamment en terme du pourcentage déjà annoncé de logements sociaux?</p> <p>La règle d'autorisation des hauteurs conditionnelles sujette au maintien d'activités brassicoles sur le site viendra-t-elle renforcer la probabilité de créer des odeurs de houblon dans les logements? Quel type d'exploitation liée à l'industrie brassicole sera maintenue sur le site? Est-ce que les activités de l'industrie brassicole qui seront maintenues créeront une odeur de houblon dans les logements avoisinants?</p> <p>Quelles mesures et normes seront mises en place pour limiter les impacts des contraintes anthropiques sur les usages sensibles?</p>		
<p><b>39</b></p>	<p>J'aimerais savoir si vous avez pensé, dans votre "parc de logements diversifié et inclusif" à l'ajout de ressources intermédiaires servant de résidence à des adultes artistes non autonomes?</p> <p>Pourriez-vous aussi penser à créer des emplois pour ces citoyens? Ils veulent travailler, ont beaucoup de potentiel, mais ont besoin de supervision au travail. Vous pourriez travailler de concert avec le CRDITED de Montréal pour prévoir de nouvelles installations pour leur clientèle autiste et handicapée.</p> <p>Vous savez sans doute qu'il y a un manque criant de ressources publiques et privées pour cette clientèle. Ce quartier est idéal, puisque vous y prévoyez de nouveaux logements et une mixité sociale et qu'il est facile d'accès en transports en commun ou en transport adapté, qu'ils utilisent. On les oublie trop souvent.</p> <p>Aussi, de façon plus prosaïque, pourriez-vous, à la base, prévoir des toilettes publiques accessibles faciles à repérer? Compte tenu des apprentissages liés à la Covid, les personnes fréquentant les parcs et milieux extérieurs ne devraient pas avoir à s'adresser à des commerçants pour utiliser leurs toilettes ou se laver les mains.</p> <p>Prévoyez-vous également, des endroits pouvant servir de points de ralliement à des groupes (je pense entre autres aux groupes de personnes autistes et handicapées qui viendront dans le quartier, mais aussi aux touristes, aux adolescents, aux familles, etc.)</p> <p>Merci!</p>	<p>Genevieve</p>	<p>Cousineau</p>
<p><b>40</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Dans le cadre de la préparation du mémoire du Centre St-Pierre sur le PPU des Faubourgs, nous formulons les trois questions suivantes :</p> <p>1. Comment allez-vous prioriser l'exécution des travaux prévus dans le cadre du PPU, sur quels critères par exemple?</p> <p>2. De quelles manières les personnes et organismes qui déposent un mémoire et qui souhaitent le faire publiquement dans le cadre de la consultation pourront-ils le faire : en personne ou virtuellement?</p>	<p>Charles</p>	<p>Fillion</p>

	<p>3. Quelles sont vos intentions en matière d'aménagement et de circulation autour de l'ensemble de l'îlot St-Pierre Apôtre : Boul René-Lévesque, rue Panet, Ste-Rose et de la Visitation? Et comment entendez-vous consulter et présenter vos intentions aux citoyens et organisations situés autour de ce quadrilatère?</p> <p>Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces interrogations.</p> <p>Salutations cordiales,</p>		
<b>41</b>	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais vous informer que je suis récemment résident d'un appartement ( condo ) dans le secteur adjacent aux terrains de Molson Coors / Le Solano / copropriété. J'ai une vue sur le pont Jacques-Cartier, le fleuve et bien entendu sur les installations de Molson. Ce qui me préoccupe c'est la présence de plusieurs édifices sur les maquettes d'aménagement du secteur à développer. De ce que je peux voir, la hauteur des bâtiments proposés est semblable à l'édifice où j'habite, i.e., +- 20 étages. Ces édifices seront construits directement devant chez moi, donc se sera terminé la belle vue que j'ai présentement. Je trouve ça bien dommage après avoir travaillé beaucoup pour m'acheter un appartement dans ce secteur avec une belle vue pour me retrouver face à ce méga projet qui me fera perdre cette magnifique vue. En plus, je devrai endurer le bruit et la poussière de la construction de ce méga-projet pour des années.</p>	Bertrand	Chagnon
<b>42</b>	<p>Deuxième et dernière série de 4 questions qui s'ajoutent à trois précédentes du Centre St-Pierre dans le cadre de la consultation sur le PPU des Faubourgs :</p> <p>4. Est-ce que les appels d'offre à venir vont s'inscrire en amont avec l'approche de l'ADS+ promue par la ville centrale?</p> <p>5. Pourrions-nous avoir de l'information et des comparaisons sur ce qui développe comme modes de nouvelle gouvernance pratiqués dans d'autres arrondissements ou des projets actuels de (ré)aménagements de sites? Cela pourrait nous inspirer quant au mode de gouvernance le plus approprié à adopter dans le cadre du PPU des Faubourgs?</p> <p>6. Est-ce que les sommes déjà prévues seront au rendez-vous malgré la pandémie?</p> <p>7. Quelles seraient les meilleures stratégies pour s'assurer qu'un nombre critique de familles puisse s'installer dans le secteur?</p> <p>Salutations cordiales,</p>	Charles	Fillion

<p><b>43</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Une étude de faisabilité sur la récréation et la libération d'anciens cours d'eau a été menée en 2018 par le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) et le Quartier des Faubourgs avait été identifié dans les sites de redéveloppement et de résilience bleue à Montréal. La direction de l'urbanisme ainsi que plusieurs partenaires locaux ont participé à l'étude dans Ville-Marie. Le parc des Faubourgs et le cours d'eau Saint-Martin avait été identifié comme potentiel site pour la récréation et le retour de l'eau dans un secteur nécessitant autant une transition verte que bleue.</p> <p>Les plans proposés et présentés ne font pas état des multiples scénarios possibles pour le retour de ce cours d'eau qui serait une première à Montréal. Est-ce qu'il est possible de connaître les raisons qui expliquent cela?</p>	<p>Sophie</p>	<p>Paradis</p>
<p><b>44</b></p>	<p>Suite à la consultation du PPU le constat est que le milieu de vie de la rue Fullum est le grand sacrifié. En effet alors que les habitants de la rue attendaient avec impatience les résultats du projet de rue verte pour Fullum tel que présenté dans la 1ere version du PPU, nous découvrons une ouverture de l'intersection Fullum/Notre dame qui profitera principalement aux personnes en transit dans le quartier, au détriment de la qualité de vie des habitants.</p> <p>Or un des objectifs du PPU semble être de transformer les Faubourg : d'un quartier de transit vers un quartier de vie. Et malheureusement, pour Fullum et les rues adjacentes, la proposition est à l'opposée de l'intention.</p> <p>En effet l'ouverture sur notre dame tel qu'envisagé actuellement ne fera que faciliter l'accès de 100000 nouveaux véhicules quotidien à une rue où le trafic est paralysé aux heures de pointes et où les excès de vitesses sont légions. Il semble aussi que l'école Jean Baptiste meilleur ait été ignoré lorsque cette proposition a été émise puisqu'elle est absente du ppu. Ceci m'amène aux questions suivantes:</p> <p>Est ce qu'une étude d'impact sur la circulation automobile dans le quartier et en particulier sur Fullum a été réalisée pour envisager cette ouverture? Si oui peut-on consulter cette étude? Si non est ce qu'elle va être réalisée avant de valider cette décision et sera-t-elle accessible aux citoyens?</p> <p>Quels aménagements sont prévus pour limiter vitesse et circulation sur les rues fullum au nord de Ontario?</p> <p>Quelles options sont envisagées pour limiter l'accès à fullum via Notre Dame aux travailleurs du nouveau quartier des fonctionnaires?</p>	<p>sebastien</p>	<p>Le Marechal</p>

<p><b>45</b></p>	<p>Questions TRAME VERTE:</p> <p>Mobilité collective du quartier, quels moyens seront pris pour desservir la population par un transport collectif efficace sur les artères comme la rue Ontario?</p> <p>De quelle façon la sécurité piétonne sera assurée? Quels moyens seront mis à contribution pour apaiser la circulation, permettre aux personnes à mobilité réduite d'emprunter les dévers de trottoir et éclairer adéquatement les rues?</p> <p>Comment établir une planification qui permettra aux résidents et gens de passage de circuler en toute sécurité pendant les travaux ? Comment comptez-vous consulter et informer la population en amont?</p> <p>Comment sensibiliser et développer des incitatifs pour que la STM, la Sûreté du Québec et tous les espaces qui contribuent aux îlots de chaleur participent au verdissement du secteur ?</p> <p>Comment la population pourra avoir accès à cette fenêtre emblématique et fantasmagorique qu'est le fleuve et développer la fierté d'être insulaire?</p>	<p>Au Coup de Pouce Centre-Sud</p>	<p>inc.</p>
<p><b>46</b></p>	<p>Questions MILIEUX DE VIE:</p> <p>Dans le cadre du PPU Ontario Est et Pôle Frontenac, on a investi 19.2 M en 2011 pour revitaliser l'artère Ontario, quels moyens concrets ont été mis à contribution pour pérenniser cet investissement colossal?</p> <p>Pourquoi ne pas consolider les artères commerciales importantes comme la rue Ontario et miser sur les milieux de vie existants en favorisant les commerces de proximité répondant aux besoins de base (se nourrir, se vêtir, etc.) plutôt que de créer de nouvelles artères désincarnées?</p> <p>Questions SE LOGER:</p> <p>Quels moyens assureront une quantité suffisante de logements sociaux pouvant accueillir familles, aînés, personnes à mobilité réduite et/ou avec limitation physique?</p> <p>Questions OSMOSE ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU:</p> <p>Quelles sont les outils, moyens et financements pour permettre aux citoyens d'implanter des projets d'aménagement pour animer les friches et les espaces vacants?</p> <p>Comment établir un trait d'union reliant la Friche (à l'est du Village), le Village au Pied-du-Courant et le Vieux-Port de Montréal pour créer une promenade linéaire et offrir une fenêtre sur le fleuve?</p>	<p>Au Coup de Pouce Centre-Sud</p>	<p>inc.</p>



47	<p>Une piste cyclable de Lorimier côté est, parce que celle du pont Jacques-Cartier sera ouverte 12 mois? Pourquoi jusqu'à Sherbrooke, plutôt que rejoindre celle sur Rachel? Malgré la hausse du nombre de cyclistes, peu montent cette rue très abrupte et achalandée par les voitures qui viennent du pont. De plus, comme j'en ai parlé à 'Mme Mauzerolle il y a quelques mois, il y a fréquemment des cyclistes de tous âges qui descendent à toute vitesse sur le trottoir! J'ai failli me faire renverser plus d'une fois! :( Il y a autobus sur de Lorimier, coté est (sens unique vers le nord entre Ontario et Rachel)! Présentement, interdictions côté est, entre 16 ou 17h et 18h, et côté ouest, de 8h à 9h30 et cela, du lundi au vendredi, 52 semaines par année. Imaginez déneigement ... et quand on est retraité! Cette nouvelles piste cyclable enlèvera une voie aux voitures qui circulent ou qui stationnent? Pas du tout d'accord avec le retrait de stationnement! Récemment, sur de Lorimier, interdiction de virer à droite à Larivière le matin, obligeant les automobilistes venant du pont qui se rendent au nord ou à l'est à aller jusqu'à Sherbrooke! Pourquoi alors ne pas faire bifurquer la piste cyclable vers la droite à Larivière ... et la faire rejoindre celles de la rue Fullum? Un bout qui existe déjà sur Larivière, entre Dufresne et Fullum? N'oubliez pas que l'autonomie des gens handicapés ou âgés passe souvent par l'automobile même si ça vous irrite!</p>	Jocelyne	Cantara Desjardins
48	<p>Stratégie d'intervention 3.2 Apaiser la circulation sur la rue Ontario</p> <p>p.37 / 136</p> <p>Pour y parvenir, la proposition consiste à rendre la rue à sens unique vers l'ouest entre l'avenue Papineau et la rue Atateken, tout en maintenant la circulation à double sens pour les autobus et à redistribuer l'espace de la rue au profit des mobilités actives. La circulation de transit sera ainsi totalement supprimée et, avec elle, les problèmes de sécurité et de pollution. La régularité des lignes d'autobus sera assurée et l'ouverture de certains commerces sur la rue (placotoirs, terrasses ou autres) sera favorisée.</p> <p>Actuellement, venant de l'est, aucune possibilité de tourner à gauche pour prendre le pont, comme pour Rachel, Mont-Royal et combien d'autres? La circulation sera inévitablement dirigée vers le sud, soit pour prendre le pont Jacques-Cartier ou pour aller vers le sud? Ouf! Alors ... voulant apaiser la circulation sur Ontario à l'ouest de Papineau, vous l'augmenterez à l'est? Ouf!</p>	Jocelyne	Cantara Desjardins
49	<p>Dans la consultation publique, à l'unanimité, les voix citoyennes et communautaires se sont élevées afin de rendre les berges du Saint-Laurent plus accessibles aux Montréalais.es.</p> <p>Pourquoi l'accès aux berges situé à l'est de la rue Panet a été limité par une seule passerelle enjambant les nombreuses voies ferrées (page 63 du PPU) et quels sont les aménagements prévus pour les berges entre la rue Panet et le pont Jacques Cartier?</p> <p>Considérant le grand nombre de voitures de train stationnées et la distance entre le parc et la rive, des études ou des perspectives vues au niveau du trottoir -et non pas à vol d'oiseau comme vous proposez en page 41 du PPU- ont-elles été réalisées afin d'évaluer la visibilité réelle qu'auront les usagers du parc sur le fleuve et l'île Sainte-Hélène?</p>	James Luca	Pinel

50	<p>D'une part, il est ardu de distinguer quels bâtiments de l'ensemble Molson sont identifiés dans quel niveau d'intérêt et les motifs qui appuient leur catégorisation. À titre d'exemple, la tour iconique de Molson d'environ 65 mètres ne se retrouve dans ni l'une ni l'autre des catégories de bâtiment d'intérêt exceptionnel ou remarquable. Pourtant, la tour de l'ancienne maison de Radio-Canada, quant à elle, est ciblée à titre de bâtiment d'intérêt exceptionnel. Considérant que les tours sont toutes deux des points de repère symboliques à l'entrée de la ville à partir du pont Jacques-Cartier et qu'elles ont été construites à la même époque, quels sont donc les critères ayant permis de distinguer les deux classifications ?</p> <p>D'autre part, la définition de la catégorie mise en valeur du patrimoine et les critères de sélection des éléments qui y entrent sont imprécis. Nous comprenons que l'îlot des Voltigeurs de Molson fasse l'objet d'une mise en valeur compte tenu des bâtiments d'ordre exceptionnels et remarquables qui s'y trouvent. Or, la tour de Radio-Canada, classée elle aussi exceptionnelle, ne fait pas l'objet d'une telle mise en valeur, à l'opposé du parc Sohmer, où pourtant, il n'y a actuellement que des entrepôts en cours de désaffectation. Serait-il possible de clarifier ce qui est attendu dans une zone de « mise en valeur du patrimoine » ?</p>	Audrey	St-Pierre
51	<p>Le tronçon collecteur de la rue Fullum compris entre Sherbrooke et Notre-Dame constitue un important corridor de services à la petite enfance, comptant une maison des jeunes, quatre CPE ainsi que deux écoles primaires (dont une qui n'a pas été identifiée dans le PPU) à l'intérieur du même kilomètre. Ce dernier comprend de plus plusieurs résidences logeant des populations âgées ou vulnérables. Il dessert déjà une lourde circulation de transit et n'a actuellement pas de trottoirs accessibles. Les poteaux électriques à même les étroits trottoirs empêchent son déneigement obligeant parents, enfants et résidents se déplaçant en fauteuil à circuler dans la rue. Est-ce que la suggestion de l'intersection Fullum/Notre-Dame est prévue pour que la circulation automobile accède à la rue Fullum depuis la rue Notre-Dame? Le cas échéant, est-ce qu'une étude d'impact de l'augmentation de la circulation de transit découlant d'un tel accès a été menée pour les résidents et usagers de cette rue à vocation communautaire et familiale au coeur du quartier Sainte-Marie?</p>	Carl	St-Denis
52	<p>- La mise en circulation de la rue Ontario en sens unique et la réduction des bretelles du pont Jacques Cartier vers l'Ouest ne risquent-elles pas d'intensifier le trafic sur la rue Lafontaine, rue locale, et le cas échéant, de nuire au milieu de vie?</p> <p>- Quelles mesures seront prises pour garantir le maintien des logements abordables, au-delà des pourcentages de la logements sociaux et abordables de la métropole mixte? En effet, le redéveloppement ne risque-t-il pas de faire pression vers le haut sur le prix des loyers dans le parc immobilier existant?</p> <p>- La hauteur permise vers le fleuve ne risque-t-elle pas de créer un deuxième Griffintown?</p>	Anne	Wolff
53	<p>Ne vaudrait-il mieux pas mettre Ontario dans l'autre sens si elle est prévue en sens unique? Ste Catherine va être fermée, et Maisonneuve est déjà en sens unique vers le centre-ville. Réduire la place de l'automobile semble une bonne idée, empêcher toute fluidité ne semble pas souhaitable. Le but n'est pas d'intensifier le trafic sur les rues locales, actuellement calmes, et où il fait bon vivre.</p>	Quentin	Chopart

<p><b>54</b></p>	<p>À quelle hauteur sera la Promenade linéaire de la Commune?</p> <p>Quel est l'aménagement prévu à la sortie de la passerelle (du prolongement de la rue de la Visitation)?</p> <p>Comment les gens accéderont à l'espace d'exposition de la passerelle?</p>	<p>Christine</p>	<p>Beaulieu</p>
<p><b>55</b></p>	<p>1) Quelle est, sur le plan de la totalité du quartier, la surface et les emplacements des zones encore à aménager sur financement public versus sur financement privé.</p> <p>2) Les souterrains de Radio Canada sont-ils considérés comme des espaces publics ?</p> <p>3) Îlot des voltigeurs (Molson) : qu'est ce qui justifie la construction d'une tour à cet endroit. Pourrait-on encore l'éviter et comment ?</p> <p>4) Les axes René Levesque, Papineau, Notre-Dame et De Lorimier sont des axes de plus grande concentration de la pollution atmosphérique (circulation plus dense). Quelles sont les données récentes disponibles à cet égard du point de vue de la concentration en contaminants nuisant à la santé.</p> <p>5) Quels sont les opportunités concrètes de développer l'autonomie alimentaire du quartier ? (Préciser les contraintes concrètes des pouvoirs publics déjà disponibles à cet égard.)</p> <p>6) Quels sont les opportunités concrètes de développer l'autonomie énergétique du quartier ?</p>	<p>Pascale</p>	<p>Félizat</p>
<p><b>56</b></p>	<p>1) Pourquoi ne parle t'on pas de protection des vues sur le pont Jacques Cartier lui-même ?</p> <p>2) Quel est le phasage prévu pour la mise en place de la nouvelle trame urbaine ? En particulier, quand prévoit-on la modification de la tête de pont ?</p> <p>3) Où pourrait-être implanté le centre communautaire LGBTQ+ ?</p> <p>4) Vu le flux de personnes traversant le quartier et sa qualité de porte d'entrée de Montréal, l'ajout au projet d'éléments permettant la conscientisation aux changements climatiques a t-il été considéré ?</p> <p>5) Des aménagements pour des déplacements à pieds agréables sont indiqués en pointillé sur le plan. Par exemple la rue Sainte-Rose. A-t-on un échéancier pour leur réalisation ?</p> <p>6) Des traversés des blocs de bâtiments autour de Radio-Canada sont indiquées au plan. Quels règlements garantiront qu'elles seront verdies et effectivement utilisables par tous comme des ruelles ?</p>	<p>Philippe</p>	<p>Chartier</p>
<p><b>57</b></p>	<p>La rue Fullum, dans sa partie des Faubourgs, est un ilôt de chaleur connu. C'est la dernière rue collectrice de Ville-Marie qui n'a pas été réaménagée, ou en voie de l'être. Les trottoirs, qui sont trop étroits pour la plantation d'arbres, sont parsemés de poteaux électriques, qui par endroits ne permettent pas aux chenillettes de déneiger l'hiver, forçant les usagers, parents et enfants à marcher dans la rue. Impossible également, pour les résidents à mobilité réduite de l'Espace Fullum, même par beau temps de rouler sur les trottoirs en fauteuil électrique, les forçant à prendre la piste cyclable.</p> <p>Ce tronçon de la rue Fullum est un corridor scolaire, avec 2 écoles primaires, 2 résidences pour personnes âgées ou à mobilité réduite, de nombreux CPE et Centres de la petite enfance, une Maison des jeunes, une pataugeuse, un théâtre.</p>	<p>Sylvain</p>	<p>Émard</p>

	<p>C'est également la rue qu'emprunte les étudiants pour se rendre à la polyvalente Pierre-Dupuis.</p> <p>Depuis le PPU du Quartier Sainte-Marie de 2012 (page 48), jusqu'au Rapport de consultation publique Secteur des Faubourgs, de Juillet 2019, il était spécifiquement recommandé (pages 101-102) 3.10.4, balises d'aménagement 1 à 7, entre autre, de « Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation dans le contexte du redéveloppement du secteur, notamment dans les rues Parthenais et Fullum.» et « Améliorer le couvert forestier de ce secteur fortement minéralisé du quartier Sainte-Marie lors de la redéfinition des emprises de rue. » Ces recommandations sont disparues du PPU des Faubourgs Mars 2020.</p> <p>Soulignons que la Commission des travaux électriques de Montréal recommande depuis 2006 l'enfouissement des fils électriques sur cette section de la rue Fullum.</p> <p>Qu'est-ce qui justifie la disparition de ces recommandations du PPU des Faubourgs Mars 2020 et à quand une mise à niveau de la rue Fullum ?</p>		
<b>58</b>	<p>Actuellement, en période de pandémie et malgré un Centre-Ville déserté, se forment matin et soir sur Fullum, à l'entrée et à la sortie des écoliers, des bouchons d'autos et de camions, pare-choc à pare-choc, avec des conducteurs impatientes et agressifs, qui ne respectent pas la limite de vitesse, ne font tout simplement pas leur stop et ont des comportements dangereux. Ce tronçon, faut-il le rappeler, est un corridor scolaire, composé notamment des écoles primaires Champlain, Jean-Baptiste Meilleur et de plusieurs CPE.</p> <p>Dans le PPU des Faubourgs, il est proposé de relier la rue Logan à l'ouest du Pont Jacques-Cartier à sa portion à l'est du pont. Il est également proposé d'atténuer la circulation des usagers du Pont provenant de la Rive-sud.</p> <p>Se trouvent sur cette portion est de la rue Logan, c'est à dire 2 coins de rue, l'école primaire Champlain et la résidence Habitations Parthenais pour personnes âgées ou à mobilité réduite.</p> <p>La Ville compte-t-elle conserver sur De Lorimier, l'interdiction de virage à gauche sur la rue Logan et ainsi éviter que le trafic ne se déverse sur Fullum ? Ou prévoit-elle permettre le virage à gauche et augmenter ainsi de façon significative le trafic. Cette mesure aura un impact majeur sur ce milieu de vie qu'est la rue Fullum, sur la sécurité et le bien-être des usagers, piétons et cyclistes.</p>	Jean	Logan
<b>59</b>	<p>Étant donné:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• que le pavillon Simard est situé dans l'îlot communautaire Alexandre-DeSève;</li> <li>• qu'il a été déclaré excédentaire;</li> <li>• qu'il était à l'origine un édifice à logements;</li> <li>• que les besoins en logements sociaux sont criants dans le quartier Centre-Sud;</li> </ul> <p>pourquoi ce pavillon n'est-il pas transformé en édifice à logements sociaux?</p>	Madeleine	Dufresne
<b>60</b>	<p>En référence au document de la ville, produit en mars 2020</p> <p>À la page 86, on y retrouve:  " Hôpital de la Miséricorde  La Ville de Montréal procède, depuis le printemps 2019, à une vaste étude de potentiel pour la reconversion du site et son acquisition potentielle. Cette étude</p>	Mireille	Foisy-Hotte

	<p>comprend un audit du bâtiment (1), un examen de la contamination des sols (2), un énoncé d'intérêt patrimonial (3), une évaluation du potentiel archéologique (4) ainsi que des analyses financières (5). L'objectif consiste à définir les nouvelles vocations possibles et une stratégie de mise en œuvre, incluant l'acquisition par la Ville. »</p> <p>Compte tenu que nous sommes déjà 1 an 1/2 plus tard, quel est l'échéancier de la ville pour l'ensemble des composantes de cette vaste étude? *Vous retrouvez les 5 composantes en souligner ci-haut et avec les numéros de 1 à 5.</p> <p>SVP les précisions de l'échéancier pour les 5 composantes.</p>		
<p><b>61</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Dans la section "trame urbaine et mobilité" vous mentionner le réaménagement de la promenade fluviale qui sera un symbole emblématique des lieux. Cependant, vous mentionner à maintes reprises vouloir rendre le tout accessible aux piétons ce qui rendra le lieu beaucoup plus achalandé. Il sera donc important de prendre en compte l'écosystème des lieux (poissons, plantes riveraines par exemple) En ce sens, je me demandais si le réaménagement ou plutôt la revitalisation des rives est un éléments inclus dans les plans de réaménagement? Si oui, de quel façon abordez-vous cette question?</p>	<p>Catherine</p>	<p>Robert</p>
<p><b>62</b></p>	<p>Je fréquente souvent le parc du Pied du Courant et le Village au Pied du Courant. J'y croise de plus en plus de familles, mais malheureusement très souvent les vues sur le fleuve sont obstruées par les convois de trains. Déjà en 2011 lors du PPU Sainte-Marie il ressortait clairement que l'accès au fleuve et les vues sur celui-ci étaient un enjeu majeur. Lors de la dernière consultation sur le secteur des Faubourgs encore une fois plusieurs personnes et organismes ont revendiqué un meilleur accès et des vues pour tous sur le fleuve. La promenade riveraine proposée par la ville répond en partie à cette demande, mais le problème reste entier plus particulièrement pour le secteur au niveau de la rue à l'est de la rue Alexandre-De Sève où les convois de trains bloquent la vue.</p> <p>Secteur futur Parc du Pied du Courant (incluant les 2 terrains du MTQ)</p> <p>1- Pouvez-vous rendre disponible le taux d'occupation en pourcentage des voies ferroviaires par des convois pour ce secteur, par heure entre 7 heures et 21 heures. Que les trains soient en mouvement ou stationnaire et ceci par jour et par mois.</p> <p>Une solution : l'inversement de la courbe du CP</p> <p>"La Société du Port a participé en 1998 avec le Canadien Pacifique à une étude de faisabilité technique de l'opération alors évaluée à environ 60 millions" (Annexe 1 mémoire PPU Sainte-Marie 2011 présenté par M. Pierre Brisset, architecte)</p> <p>2- Pouvez-vous trouver et partager sur le site de l'OCPM les informations sur cette étude</p> <p>3- Pouvez-vous demander une nouvelle étude de faisabilité</p> <p>Gaétan Auger, AmiEs du Courant Sainte-Marie</p>	<p>Gaétan</p>	<p>Auger</p>

<p><b>63</b></p>	<p>Tel qu'il est mentionné en page 29 du PPU, "Dans les secteurs établis (...), le potentiel de nouvelles constructions sur des terrains vacants ou sous-utilisés est restreint. Par contre, des projets de transformation d'immeubles existants ou de démolition-reconstruction peuvent être plus nombreux." Prenant acte de cette situation, le PPU vise donc à "Introduire de nouvelles mesures réglementaires visant à prévenir l'érosion du parc de logements abordables".</p> <p>L'Arrondissement de Ville-Marie a ainsi adopté dans le courant de l'été 2020 un Règlement visant à restreindre les divisions et subdivisions de logements, et par le fait même l'éviction de locataires de mauvaise foi par des spéculateurs peu scrupuleux.</p> <p>Question 1</p> <p>Quand l'Arrondissement entend-il mettre en place le comité d'intervenants en matière d'habitation prévu à son Plan d'action en développement social 2020-2022, et dont la mise sur pied contribuera très certainement à soutenir le maintien d'un "parc de logements diversifié et inclusif" et le maintien dans leur quartier des locataires à faible ou modeste revenu?</p> <p>Question 2</p> <p>L'Arrondissement de Ville-Marie entend-il revoir, à l'instar de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal, son règlement sur les démolitions afin d'être mieux à même de sévir contre les promoteurs-démolisseurs délinquants (La dangerosité du bâtiment du Rapido n'a pas été démontrée, soutient la Ville, Le Devoir, 27 août 2020, page A5)?</p>	<p>Charles</p>	<p>Nadeau</p>
<p><b>64</b></p>	<p>1. Ne serait-il pas pertinent d'envisager des paramètres réglementaires afin d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine iconique qu'est la tour Molson ?</p> <p>2. Considérant l'intérêt patrimoniale accordée à certains bâtiments de l'ensemble Molson, nous questionnons la modification accordée au plafond de hauteur autorisé qui est désormais de 80m (soit près de 26 étages) vis-à-vis l'îlot. De plus, la réduction considérable de l'actuelle Esplanade Molson combiné à ce nouveau plafond d'hauteur remet en questions les intentions du PPU face à la valorisation du patrimoine bâti. Dans ce contexte, quels mécanismes réglementaires sont donc envisagés afin d'assurer la mise en valeur du caractère historique des façades de la rue Notre-Dame tout en contribuant à l'expérience urbaine?</p> <p>3. Quelles seront les ambiances des passages publics proposés aux pages 60 et 117, seront-elles empreintes d'une générosité favorisant la vie de quartier comme celles que l'on a vu cet été sur l'avenue du Mont-Royal et sur la rue Wellington ?</p> <p>4. Comment s'assurer que ces passages conservent un caractère public et qu'ils ne soient pas privatisés comme c'est le cas dans les ensembles du Solano situés juste à l'ouest ?</p> <p>5. Existe-t-il des stratégies ou des politiques quant à la réutilisation des matériaux afin d'assurer une démolition responsable du basilaire de Radio-Canada et des édifices Molson Coors.</p>	<p>Équipe C</p>	<p>UdeM / Atelier d'Architecture Anne Cormier</p>

<p><b>65</b></p>	<p>À la page 27 du PPU des faubourgs, on peut lire: "La Ville de Montréal a acquis la portion sud de l'îlot Voyageur en 2018. Un mandat a été octroyé en août 2019 à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) afin de réaliser une étude de préfaisabilité visant à orienter et à encadrer le développement du site. Le projet à venir pourrait contribuer aux objectifs de la Ville de Montréal en matière d'habitation sociale et abordable."</p> <p>Comment la Ville ou la SHDM compte-t-elle impliquer les acteurs de la communauté, et particulièrement les acteurs du logement social et communautaire, à la définition des usages et au développement du projet de l'îlot Voyageur racheté par Montréal?</p>	<p>Marc-André</p>	<p>Fortin</p>
<p><b>66</b></p>	<p>Le PPU des Faubourgs prévoit, en page 130, que certaines modifications seront apportées à la réglementation d'urbanisme afin de favoriser le maintien et le développement du parc de logement notamment abordables. En particulier, on prévoit, "dans le règlement sur les PPCMOI, l'ajout de critères favorisant un développement résidentiel diversifié."</p> <p>Question: Comment ces critères seront-ils établis et les intervenants du milieu en matière d'habitation seront-ils consultés à cet effet?</p>	<p>Gaétan</p>	<p>Roberge</p>
<p><b>67</b></p>	<p>Considérant que le fleuve fut un élément décisif dans le développement de Montréal et que de possibles liens visuels et physiques vers l'eau sont réclamés par les citoyens, nous nous interrogeons sur la pertinence du prolongement automobile de la rue de la Commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que la circulation automobile sur cette dernière est nécessaire considérant les nuisances potentielles pour la sécurité des piétons, comme observable dans le secteur de la Place Jacques-Cartier dans le Vieux-Port par exemple?</li> <li>- L'ajout de la rue et des places de stationnement créera une rupture entre le futur parc Sohmer et le fleuve Saint-Laurent. Nous nous interrogeons sur l'intérêt d'un parc donnant sur le fleuve si une voiture stationnée peut obstruer les possibles vues. Quelle est la place de l'automobile au sein des futurs aménagements?</li> <li>- Est-ce qu'un aménagement de rue traditionnel sur la rue de la Commune est souhaitable? Ne serait-il pas plus intéressant d'explorer une configuration alternative ou hybride (par exemple, rue partagée, piétonne, etc.) et de travailler en conséquence la proportion de la rue attribuée à l'auto versus aux piétons?</li> </ul>	<p>Groupe B</p>	<p>Étudiants en architecture à L'Université de Montréal</p>

<p><b>68</b></p>	<p>Considérant que des projets d'envergure sont prévus dans le secteur des Faubourgs, nous nous interrogeons sur les impacts d'une augmentation des limites de hauteurs possibles sur le skyline (silhouette urbaine) de la ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En se basant sur les documents représentés à la page 138 de l'Étude historique et patrimoniale du territoire du PPU des Faubourgs, Volet 1 par Enclume, est-ce que les vues vers le Mont-Royal depuis le pont Jacques-Cartier ont été considérées dans la détermination des hauteurs maximales? Ces importantes augmentations transformeraient l'entrée de ville depuis le pont et modifieraient le rapport visuel à la montagne. Et à l'inverse du Mont-Royal vers le fleuve. (Voir l'image 1 dans le lien drive joint à la fin)</li> <li>- Est-ce que les volumes présentés dans la vue aérienne de la page 89 du PPU des Faubourgs sont représentatifs des intentions planifiées, dont entre autres, la mise en valeur de la tour Molson par une surélévation du bâtiment jusqu'à 100 mètres de haut? Au-delà de la volonté d'en faire un point de repère bâti, quelles sont les justifications pour l'augmentation de cette tour qui mesure actuellement près de 65 mètres? Conservera-t-elle sa valeur patrimoniale si entièrement reconstruite? (Voir l'image 2 dans le lien drive joint à la fin)</li> <li>- Un travail sur les hauteurs afin de permettre des vues vers le fleuve Saint-Laurent a-t-il été considéré depuis le site de Radio-Canada? Les bâtiments planifiés près de l'ancienne brasserie Molson semblent très hauts, empêchant ainsi de possibles percées visuelles vers l'eau depuis le site de Radio-Canada et le nord du quartier.</li> </ul> <p><a href="https://drive.google.com/drive/folders/1DckF6itir3y_wCVyFyqguTjzQfccYdUN?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/1DckF6itir3y_wCVyFyqguTjzQfccYdUN?usp=sharing</a></p>	<p>Groupe B</p>	<p>Étudiants en architecture à L'Université de Montréal</p>
<p><b>69</b></p>	<p>Avec le vieillissement du parc locatif montréalais, de nombreux logements ne répondent plus aux normes de salubrité. Malgré des visites répétées de la part des services d'inspection de la ville de Montréal, de nombreux propriétaires ne procèdent pas aux modifications requises dans des délais raisonnables. Est-ce que le service d'inspection de la ville de Montréal entend se doter d'une stratégie à long terme afin de lutter efficacement contre l'insalubrité?</p>	<p>Charles</p>	<p>Nadeau</p>
<p><b>70</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous aimerions savoir quelles mesures spécifiques aller vous entreprendre pour favoriser une mixité et une cohésion sociale?</p> <p>Quel budget prévoit la ville pour supporter les organismes communautaires qui oeuvre déjà dans le secteur et qui risquent de se retrouver avec une hausse des problématiques qui découleront des développements (Itinérances, mesures alimentaire pour les écoles, personnes seules, mesure d'aide pour faciliter l'accès à l'alimentation pour les personnes défavorisées)?</p>	<p>Sylvie</p>	<p>Chamberland</p>
<p><b>71</b></p>	<p>Afin d'assurer la pérennité du parc de logements sociaux et communautaires, y a-t-il une volonté d'établir un registre ou un répertoire des immeubles abandonnés, désaffectés et/ou réhabilitables dans le secteur?</p> <p>Deux exemples de bâtiments qui sont présentement dans cette situation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ancienne maison de chambres au coin des rues Beaudry et de Maisonneuve (côté nord-ouest);</li> <li>- Le HLM pour familles au coin des rues de la Visitation et Lafontaine (côté sud).</li> </ul>	<p>Jean</p>	<p>Poulin</p>



<p><b>72</b></p>	<p>1) Quelle est la temporalité de réalisation du PPU des Faubourgs?</p> <p>2) Des réglementations vont-elles être mises en place pour limiter la gentrification dans le quartier? Ordre du privé ou du public?</p> <p>3) A qui s'adressent les logements abordables? Quelle est la définition d'un logement abordable?</p> <p>4) Quel logement sont offerts aux nombreux citoyen.ne.s qui ont un revenu minimum?</p> <p>5) Qu'est-ce qui va être mis en place pour que les gens qui restent depuis de nombreuses années dans le quartier ne soient pas évincés de leurs logements, comme c'est la cas actuellement?</p> <p>6) Les organismes communautaires, garants de la cohabitation sociale, peinent à se loger. Le PPU va-t-il favoriser leur emplacement dans le quartier et reconnaître leur rôle primordial dans le maintien d'une mixité sociale équilibrée?</p>	<p>Chez Emilie</p>	<p>Maison d'entraide populaire</p>
<p><b>73</b></p>	<p>- Tenant compte que les loyers ont augmenté de 30% dans Ville-Marie dans les cinq dernières années, au-delà d'une attention particulière, quels moyens la ville envisage-t-elle pour atténuer la hausse des loyers pour les résidents actuels, qu'entraînera inévitablement l'augmentation des valeurs foncières dans le secteur ?</p> <p>- Est-ce que la ville compte demander au gouvernement du Québec une modification à la Loi sur la fiscalité municipale pour protéger des impacts de l'augmentation des valeurs foncières les locataires de certains secteurs ou immeubles du quartier environnant ?</p> <p>- Est-ce qu'on compte aider davantage les ménages à faible et modeste revenu, par exemple, en bonifiant et en rendant le Programme supplément au loyer (PSL) accessible à un plus grand nombre de ménages, résidants dans le quartier environnant ?</p> <p>- Suite aux recommandations de bon nombre d'acteurs, tel que mentionné dans le rapport de l'OCPM lors de la consultation sur le Règlement pour une Métropole mixte, la définition de l'abordabilité sera-t-elle revue en fonction du revenu des ménages et non des prix du marché ?</p>	<p>Alain</p>	<p>Arsenault</p>
<p><b>74</b></p>	<p>Mon mari et moi avons décidé d'habiter le Centre-Sud car nous étions charmés par l'architecture à caractère ancestrale du quartier et rassurés par l'installation de nouvelles familles dans notre district en raison de la quiétude qui y règne. Pour ces raisons, nous avons investi énormément de temps et d'argent dans notre propriété et tout cela nous semble maintenant compromis.</p> <p>Je suis inquiète en ce qui a trait aux propositions de la Ville d'ouvrir ma rue, la rue Fullum, sur l'autoroute Notre-Dame et ce en raison de l'achalandage et le trafic que cette ouverture provoquerait dans un corridor scolaire. Je comprends l'urgence d'aménager la rue D'Iberville, mais je comprends mal de le faire en détriment de notre rue qui n'est visiblement pas aménagée pour supporter un tel influx de poids lourds et qui en raison de l'étroitesse de ses trottoirs, ferait du déplacement des piétons, notamment de jeunes enfants, un enjeu de sécurité. Il me vient à l'esprit la séance d'information sur le PPU tenue en début 2019 dans</p>	<p>Tatiana</p>	<p>Soto</p>

	<p>laquelle un des urbanistes de la Ville n'a pas pu se prononcer sur les enjeux concernant la sécurité du secteur à la suite d'une telle décision. Je vous demande d'expliquer pourquoi l'intersection Notre-Dame et Fullum apparaît sur le PPU des Faubourgs de mars 2020 lorsqu'elle n'était visiblement pas envisagée ni recommandée dans le rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs produit par l'OCPM en juillet 2019.</p>		
75	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite dans un immeuble conçu par l'architecte Joseph Venne en 1890. Actuellement, celui-ci n'est pas entretenu adéquatement, de manière à préserver son cachet historique et ses particularités qui font le charme du Village.</p> <p>J'ai remarqué ces derniers temps que certains immeubles anciens et patrimoniaux étaient laissés à l'abandon jusqu'à démolition en raison de leur dangerosité. Bien sûr, par la suite un immeuble neuf de condos sort de terre et la spéculation locative va bon train.</p> <p>Qu'est-il prévu pour la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux possédés par des propriétaires privés qui augmentent les loyers en délaissant ou entretenant à minima ces édifices ?</p> <p>Est-ce que les autorités publiques peuvent obliger et accompagner les propriétaires à rénover ces bijoux patrimoniaux ?</p> <p>Je vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à ma question.</p>	Brice	ARMAING
76	<p>Sujet: Le square Papineau</p> <p>Le plan 2.7 « Les parcs et espaces publics créés ou réaménagés au sud de la rue Sainte-Catherine » à la page 45 du PPU des Faubourgs présente une illustration du square Papineau dans sa forme réaménagée.</p> <p>Serait-il possible d'obtenir davantage d'information sur l'interface projetée entre le Square et la nouvelle Maison de Radio-Canada?</p> <p>CBC/Radio-Canada comprend que le PPU des Faubourgs propose l'aménagement d'une rue publique entre la nouvelle Maison de Radio-Canada et le Square, en remplacement de la forme actuelle du débarcadère. Pouvons-nous obtenir plus de précisions quant à son tracé et la signalétique projetée? Est-ce que cette rue sera aménagée pour permettre les fonctions de débarcadère de la société d'État et pour accommoder les espaces réservés aux autobus, aux visiteurs et au Centre de la petite enfance (CPE) localisé sur l'axe Papineau, et ce de manière sécuritaire?</p> <p>Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	Hélène	Doyon

<p><b>77</b></p>	<p>Sujet : La rue Alexandre-DeSève</p> <p>Considérant les stratégies d'interventions proposées au chapitre 3 (notamment aux sections 6.2 « Poursuivre la trame de rues existantes jusqu'aux abords du fleuve », 8.1 « la desserte en transport collectif » et 8.2 « aménager de nouvelles pistes cyclables), voici les interrogations de CBC/Radio-Canada sur la vocation de la rue Alexandre-DeSève:</p> <p>Quelles seront les mesures de gestion de la circulation mises en place pour assurer la sécurité des nouveaux usagers, considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les entrées et sorties au stationnement de la nouvelle Maison;</li> <li>- l'entrée au stationnement des vélos;</li> <li>- le quai de réception et livraison des marchandises;</li> <li>- la circulation liée aux déplacements des journalistes du Service de l'information;</li> <li>- l'entrée des camions de la flotte d'entreprise au stationnement souterrain sur la rue Alexandre-DeSève?</li> </ul> <p>Quelles seront les mesures mises de l'avant pour assurer le maximum de sécurité aux employés, visiteurs, citoyens ou lors des événements publics ponctuels sur la Place de Radio-Canada?</p> <p>Quelle est la vision du déploiement de la rue Alexandre-DeSève et ses intersections avec le boulevard René-Lévesque au nord, le prolongement de la rue de la Gauchetière au centre et le boulevard urbain projeté qu'est l'axe Ville-Marie au sud?</p> <p>Sur quel côté de la rue la piste cyclable sera-t-elle implantée?</p> <p>La rue Alexandre-DeSève restera-t-elle bidirectionnelle?</p> <p>Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	<p>Hélène</p>	<p>Doyon</p>
<p><b>78</b></p>	<p>Sujet : La mise à niveau du boulevard Ville-Marie</p> <p>Considérant la coupe projetée de la « proposition de mise à niveau du boulevard Ville-Marie » à la figure 3.7 de la page 69, sera-t-il possible d'effectuer un virage dans les deux sens à partir de l'avenue Viger en automobile vers la rue Alexandre-DeSève et vice versa?</p> <p>Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	<p>Hélène</p>	<p>Doyon</p>
<p><b>79</b></p>	<p>Sujet : Flot de circulation</p> <p>Quels seront les impacts de la nouvelle configuration de la rue Viger sur le flot véhiculaire empruntant la rue Alexandre-DeSève pour accéder au Pont Jacques Cartier notamment en périodes de pointe?</p> <p>Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	<p>Hélène</p>	<p>Doyon</p>

<p><b>80</b></p>	<p>Sujet : la hauteur des bâtiments</p> <p>Le plan 4.22 « Contexte des modifications aux limites de hauteurs » à la page 97 fait la proposition du découpage d'une nouvelle zone touchant la portion sud-ouest de l'îlot de la nouvelle maison de Radio-Canada. Quelle est l'intention derrière l'augmentation du plafond de hauteur s'élevant à 80 mètres pour cette nouvelle zone?</p> <p>Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	<p>Hélène</p>	<p>Doyon</p>
<p><b>81</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>1. Avez-vous pensé à une stratégie pour assurer la plantation du nombre d'arbres avancé dans le PPU des Faubourgs. Parallèlement, plusieurs interventions proposées supposent le retrait d'arbres publics plus ou moins matures; comptez-vous les replanter dans les secteurs qui en ont le plus besoin (ex. l'est du quartier)?</p> <p>2. Où en sont rendues les discussions avec le ministère du Transport du Québec par rapport au transport collectif structurant proposé dans l'axe Vile-Marie / René-Lévesque? Est-ce certain que ce transport emprunterait le boulevard René-Lévesque ou est-ce que d'autres options sont également à l'étude? Quand est-ce que le type de transport (REM, tram, etc.) préconisé sera connu ?</p> <p>3. Serait-ce possible d'imaginer une période d'essai à court-terme pour la reconfiguration de la rue Ontario?</p> <p>Merci,</p>	<p>Xavier</p>	<p>Santerre</p>
<p><b>82</b></p>	<p>(Suite)</p> <p>4. Qu'est-ce qui motive les changements de hauteur dans les environs immédiats du pont Jacques-Cartier (ex. portion est du parc des Faubourgs)?</p> <p>5. L'intersection Ville-Marie / René-Lévesque semble présenter une complexité considérable par rapport à la gestion des flux de circulation et à la cohabitation des différents modes de transport. Par exemple, les plans du PPU semblent présenter un scénario où la piste cyclable se terminerait en cul-de-sac. Comment l'aménagement de cette intersection prendra-t-il compte des différents usagers de la route?</p> <p>6. Comment sera traitée la jonction entre la rue Notre-Dame et l'Esplanade Molson (portion de la rue Notre-Dame comprise entre les rues Alexandre-de-Sève et Papineau)? Encore une fois, les plans du PPU semblent présenter un cul-de-sac qui donnerait sur l'esplanade, est-ce réellement le cas?</p> <p>7. Pour les passages publics, pourquoi opter pour une servitude de passage plutôt qu'un lot public qui pourrait, ou non, être indépendant de la propriété en sous-sol? Quels mécanismes comptez-vous mettre en place pour garantir un accès public à ces espaces?</p> <p>Merci,</p>	<p>Xavier</p>	<p>Santerre</p>

<p><b>83</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'appelle Kevin Leduc. Je suis un résidant du centre-sud de Montréal.</p> <p>J'ai vécu à Griffintown avant de déménager ici. Là aussi, il y a eu un très beau PPU, finalisé en 2013. Sept ans plus tard, on ne peut qu'être partagé devant les résultats de ce programme.</p> <p>Il y a des lacunes encore profondes au niveau de ce quartier-là: aucune école primaire avant 2023 et celle-ci s'avère déjà trop petite pour le nombre d'enfants actuel. Aucun équipement municipal en dehors des parcs, c'est à dire aucune bibliothèque, aucun centre sportif, aucune piscine, aucun centre culturel, etc. L'un des enjeux de l'arrondissement: l'absence totale de réserve foncière municipale dans le quartier.</p> <p>Mes questions pour vous sont les suivantes: Quelles leçons tirez-vous de l'expérience de Griffintown dans l'élaboration du présent PPU? Et quelles stratégies la Ville pense t'elle déployer pour éviter les mêmes problèmes?</p> <p>Merci pour votre dévouement.</p>	<p>Kevin</p>	<p>Leduc</p>
<p><b>84</b></p>	<p>1. Le site de la Molson est un lieu emblématique et fondateur pour Montréal. Ne pourrait-on pas inscrire des conditions dans le PPU permettant de conserver les parties du site qui méritent de l'être ?</p> <p>2. Pourquoi le boulevard Ville-Marie doit-il être si large (p. 61). Cela maintient la coupure entre sud et nord notamment, sans compter le trafic, la pollution (sonore, environnementale et visuelle) aux abords d'un territoire qui se verra largement aménagé en espace public... encore une autoroute, malgré son nom!</p>	<p>Taïka</p>	<p>Baillargeon</p>
<p><b>86</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Considérant que la transformation de la rue Ontario en sens unique aura plusieurs conséquences. Considérant qu'une rue à sens unique ne revêt pas le même caractère d'animation et de déambulation qu'une rue à deux sens. Considérant que la transformation de la rue en un sens unique ne doit pas précéder ou succéder à une autre transformation attendue par le PPU.</p> <p>Est-il possible de procéder à un projet pilote en transformant immédiatement la rue Ontario en sens unique, de manière temporaire, afin de pouvoir juger de l'intérêt d'une telle mesure sur le domaine public, ses accès, son apaisement à la circulation, sur la fluidité des transports en commun et sur le ton que cela procurerait à l'artère commerciale?</p> <p>Advenant que cette intervention temporaire préfigure une atmosphère de rue vide et rapide, à l'instar des rues de Maisonneuve et Ste-Catherine, elles aussi à sens unique, serait-il possible de revenir en arrière afin de définir une meilleure alternative pour apaiser la circulation?</p> <p>Merci</p>	<p>Antonin</p>	<p>Labossière</p>

<p><b>86</b></p>	<p>Bonjour, J'ai une question par rapport à la petite rue du Square-Amherst, derrière le marché St-Jacques. Dans une consultation publique précédente (sur le projet immobilier "Carré des Arts", rapport de la consultation publié le 27 août 2015, <a href="https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/projet-immobilier-carre-arts">https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/projet-immobilier-carre-arts</a>), il avait été mentionné que la rue du Square-Amherst pourrait être réaménagée pour être plus verte et plus agréable. Une des conclusions du rapport de cette consultation disait que la commission "recommande à l'arrondissement d'étudier la possibilité, de concert avec les parties prenantes, que soit repensée la rue Square-Amherst, éventuellement en rue partagée."</p> <p>Est-ce que ce réaménagement en rue partagée est planifié dans le PPU des Faubourgs?</p> <p>Merci.</p>	<p>Guillaume</p>	<p>Sillon</p>
<p><b>87</b></p>	<p>Comment s'assurer qu'il n'y aura pas d'impact négatif sur les petits quartiers limitrophes comme à l'est de Fullum?</p>	<p>Andréane</p>	<p>Bernard</p>
<p><b>88</b></p>	<p>Le quartier sera-t-il accessible facilement et rapidement pour les autres Montréalais n'habitant pas le quartier (quartier citadin) ou ce sera un quartier xénophobe aux Montréalais étrangers aux quartiers (quartier village) ? Es-ce qu'il sera accessible facilement seulement pour certaines classes de citoyens étant en mesure d'utiliser les transports actifs ou également aux autres classes de citoyens n'étant pas en mesure d'utiliser les transports actifs (vieux, handicapés, famille jeunes enfants, etc.) ? Y aura-t-il du stationnement pour les voitures ? Nos concitoyens de la province seront-ils frappés d'un interdit d'accès si ils sont en voitures ?</p>	<p>Francis</p>	<p>Bissonnette</p>
<p><b>89</b></p>	<p>Avez-vous pensé à nos enfants en voulant ouvrir la rue Notre-Dame sur Fullum? Les automobilistes ne respectent pas les limites de vitesse. Je pense que ce sera pire avec cette ouverture. Sans parler du nombre de voiture qui a déjà beaucoup augmenté avec la fermeture de la rue d'Iberville. En plus il y a 2 écoles primaires sur Fullum (Chanplain au coin Logan et Jean-Baptiste-Meilleur au coin de Rouen). Merci</p>	<p>Julie</p>	<p>Lachance</p>
<p><b>90</b></p>	<p>Bonjour, La question je me pose est si je dois vraiment m'inquiéter sur le genre et la hauteur des bâtiments qu'il est prévu de construire devant chez moi. J'ai présentement une vue magnifique du pont Jacques Cartier. J'ai acheté cette jolie maison il y a deux ans Elle est d'époque environ 1860 Celui qui a bâti ma maison fabriquait des roues de chariots car sur le terrain en face de chez moi C'était les écuries de Molson. S'il vous plaît dites-moi que vous ne construirez pas des horreurs devant chez moi mais plutôt un parc ou un marché de producteurs maraîchers.</p>	<p>Isabelle</p>	<p>Acloque</p>
<p><b>91</b></p>	<p>Depuis quelques années il y a un projet majeur de construction et d'aménagements dans le Vieux Port. Je suis profondément concerné par ce projet, car le territoire du vieux port est un parc, et en tant que tel il doit être entièrement disponible et aménagé que pour le loisir des citoyens et touristes du Canada. Il me semble qu'il n'est pas adéquat d'investir des fonds (et un terrain) publique pour le louer au privé pour faire de l'argent qui ne revient pas au peuple. Administrer tous ces changements et ensuite gérer le site (trafic additionnel, pollution, bruit, etc.), son entretien et la sécurité accrue nécessaire sur le compte des deniers publiques, est selon moi, inacceptable. Je crois que couper du gazon et surveiller un parc est moins cher. Imaginez-vous la congestion, le bruit et la pollution pour les résidents riverains ne</p>	<p>Alois</p>	<p>Fürer</p>

	<p>contribuera aucunement au droit à la quiétude et paix dans nos quartiers résidentiels.</p> <p>Nous avons aussi eu des problèmes de sécurité (fusillades, vols, violence, prostitution, marche de la drogue, etc.). Plus qu'on va développer le Vieux port, plus il y aura du danger pour tous.</p> <p>Je demande à la ville de revoir les permis de construction et ne pas les donner pour le développement commercial. Des rénovations des édifices déjà existants pourraient être rénovés et ensuite être mieux exploités (il y a beaucoup d'espaces vides ou mal utilisés).</p> <p>Il ne faut surtout pas créer d'autres stationnements avant d'utiliser ceux déjà existants en les reliant par un service d'autobus gratuit pour éviter de se retrouver avec toutes les automobiles sur la rue de la Commune avec les conséquences de bouchons monstres.</p>		
<b>92</b>	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais savoir si l'aménagement d'une plage ou d'un accès à l'eau autant pour la baignade que pour les petites embarcations sans moteur fait partie des réflexions ? Sinon, pourquoi ? Le projet étant en bordure du fleuve, ce serait une très belle occasion de redonner accès à l'eau aux résidents de notre belle île.</p> <p>Merci !</p>	Ariane	Clavet-Gaumont
<b>93</b>	<p>Je suis un résident du Vieux Montréal et je demande que la rue de la Commune entre St. Hubert, Atateken et Pont de Québec soit à sens unique et isolé des futurs quartiers de la Molson. Le passage en dessous de la rue Notre-Dame soit fermé à la circulation, car sinon cette rue sera utilisée comme une autoroute pour entrer (et congestionner) encore d'avantage le Vieux Montréal. Ceci enlèvera la quiétude et la qualité de vie que nous avons actuellement.</p> <p>Il pourrait y avoir un passage pour bicyclettes et piétons entre les deux quartiers (Vieux Montréal Est et le nouveau quartier de la Molson) pour permettre de poursuivre le long du fleuve vers l'Est.</p> <p>Entre le garage sur Notre-Dame (avant Molson) et les édifices du Solano un parc pourrait être aménagé avec un parc pour les chiens. Il n'y a aucun parc à chien dans le voisinage.</p> <p>L'aménagement en dessous de la Rue Notre-Dame pourrait aussi être amélioré un peu. Il pourrait y avoir des bancs et des poubelles, des aménagements décoratifs sans entretien, car le gazon ne poussera pas à cet endroit. Il pourrait quand-même y avoir de la place pour aménager la patinoire l'hiver, un empêchant pas l'autre.</p> <p>Merci pour cette opportunité de faire des suggestions.</p>	Alois	Fürer
<b>94</b>	<p>Considérant que la rue Fullum comporte de nombreuses écoles et garderies ( 3 cpe, 2 garderies privées à proximité) et que les rues adjacentes à Fullum ( Dufresnes etc...) Qui sont dans des milieux résidentiels avec beaucoup de parcs pour enfants, sont très utilisées par les voitures pour éviter le trafic sur Ontario, Fullum, Iberville ou accéder ou sortir du pont etc... comment allez-vous faire pour assurer la sécurité des vélos, Et des enfants étant donné qu'en reliant Notre-Dame et Fullum, les risques d'augmenter le trafic dans les rues adjacentes en milieu plus résidentiel sont très importants ? Déjà qu'en ne étant pas connecté à Notre-Dame, le quartier souffre déjà de trafic et excès de vitesse dans les rues adjacentes très résidentielles aux heures de pointe donc comment allez-vous faire une fois</p>	Sarah	gaspais knockaert

	une fois notre dame connectée à fullum pour assurer la sécurité de nos enfants compte tenu de ces risques ?		
95	<p>Bonjour,</p> <p>Merci beaucoup pour cette consultation. Je suis un citoyenne du quartier Centre-Sud. J'aimerais savoir si dans le cadre de cette revitalisation du quartier, vous avez prévu des mesures pour obliger les propriétaires de commerces vides ou loués à aménager leur vitrine convenablement et de nettoyer leur devanture , comme c'est le cas dans de nombreuses villes à travers le monde.</p> <p>Merci</p>	Isabelle	St-Germain
96	<p>Pour la plantation d'arbre pour en doubler le nombre J'aimerais plus d'explications</p> <p>Il y en a en effet pas beaucoup de matures et des plus petits. Quand on plante des petits ça prends du temps à pousser. En plus les risques d'en couper plusieurs pour toutes de raisons sont grand.</p> <p>Plusieurs grands projets public ou privés en contiennent peu et on ne voit pas grand accélération. Dans combien d'années ça vas commencer à bouger ... c'est à dire planter ces petits arbres.</p> <p>Merci</p>	Clement	Roberge
97	<p>ECQ il y aura une planification pour des jardins communautaire près du fleuve..? ou ailleurs dans cet ilot..?</p> <p>Merci bcp pour la considération à ce sujet.</p>	Spéranza	Spir
98	<p>D'entrée de jeu, je tiens à vous remercier d'avoir organisé cette séance de consultation et de nous permettre de poser nos questions de façon virtuelle. Je vous fais suivre mes questions et préoccupations en vue de la séance du 29 septembre prochain.</p> <p>1) Quelles mesures sont prévues pour harmoniser tous les projets de construction et d'infrastructure prévus par ce programme pour la prochaine décennie, et de minimiser les impacts sur les résidents du quartier, alors que l'arrondissement vit dans de chantiers d'envergure quasi-permanents depuis plusieurs années (projets CHUM, Gare Viger, Square Viger, tunnel Ville-Marie, station Champ-de-mars, etc.) impactant multiples artères de façon simultanée (St-Antoine E, Viger, St-Hubert, Berri, St-Paul, St-Denis, Village, etc.) ?</p> <p>2) Par ailleurs, la qualité actuelle des routes de l'arrondissement est extrêmement lamentable et les travaux routiers ne semblent pas être priorités par la Ville en raison des multiples chantiers en cours. Attendez-vous la fin ultime des chantiers pour investir dans les travaux critiques et importants de voirie et de chaussée ? Surtout puisque le programme proposé affecte directement à moyen et long-terme plusieurs artères, rues et avenues de l'arrondissement ? Nous devrions continuer de vivre avec l'état actuel des routes, qui n'est sécuritaire ni pour les</p>	Marianne	Sabounjian



	véhicules ni pour les cyclistes et piétons, alors que nos taxes municipales augmentent et notre qualité de vie dégrade dans le quartier en raison de l'état des routes, entraves et bouchons de secteur causés par les chantiers? Quelle est votre solution mitoyenne pour adresser rapidement et prioriser les enjeux de l'état des routes d'ici la réalisation de tous les projets du programme ?		
99	<p>D'entrée de jeu, je tiens à vous remercier d'avoir organisé cette séance de consultation et de nous permettre de poser nos questions de façon virtuelle. Je vous fais suivre mes questions et préoccupations en vue de la séance du 29 septembre prochain.</p> <p>3) Projet nouveau Parc Sohmer : avez-vous consulté la Société du Vieux-Port de Montréal notamment en raison de leur proximité du parc proposé ? Si oui, quels ont été les résultats de vos discussions ? Comment allez-vous intégrer de façon stratégique les activités et nombreux événements du Vieux-Port aux activités du Parc Sohmer tout en assurant la sécurité du quartier et des résidents et l'accessibilité aux touristes et visiteurs ? Tenant compte aussi que les Parcs de l'arrondissement (p.ex. parcs et îlots du square Viger, parc Émilie-Gamelin) sont déjà très préconisés par les personnes en situation d'itinérance, qui sont toujours très présentes sur les lieux, ainsi que les personnes pour les activités illicites. Est-ce que le SPVM sera prêt à surveiller des parcs supplémentaires dans le cadre de leur mandat déjà surchargé ? Est-ce qu'une surveillance externe/privée sera prévue ?</p>	Marianne	Sabounjian
100	<p>4) Malheureusement, entendre l'extrait suivant dans un des objectifs du PPU "La 'réappropriation' de ce secteur par les piétons, cyclistes et le transport en commun" donne une image tellement néfaste de notre quartier, ne représente pas la situation actuelle et permet une ségrégation des automobilistes. Croyez-vous qu'il n'y aura plus d'automobilistes (incluant véhicules électriques) sur les rues de Montréal d'ici les vingt prochaines années ?</p> <p>En tant que résident du quartier et payeur de taxes municipales, j'ai un véhicule (je paye d'ailleurs des taxes municipales et scolaires séparées de mon condo pour le cadastre de mon garage intérieur), un vélo, un titre mensuel de la STM, et je me déplace en utilisant tous les modes de transport sachant qu'au Québec, le climat ne permet pas toujours un seul mode pour nos déplacements.</p> <p>Le quartier offre d'innombrables pistes cyclables et piétonnières, malgré que certains cyclistes préfèrent s'aventurer tout de même sur les artères dédiées aux véhicules.</p> <p>Avez-vous sondé les automobilistes, cyclistes et piétons qui résident dans le quartier pour obtenir le pouls réel de la situation ? Tous les modes cohabitent de façon harmonieuse, et c'est plutôt la présence des multiples chantiers en cours dans le quartier qui est l'impact principal nuisant à cette cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons.</p>	Marianne	Sabounjian

<p><b>101</b></p>	<p>5) Enfin, serait-il possible d'obtenir votre réflexion et stratégie du plan de convertir à 50/50 le partage proposé de certaines rues entre automobilistes et cyclopiétons, en intégrant également le plan de la Ville pour l'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques qui ont déjà éliminé plusieurs espaces de stationnement sur les rues du quartier ?</p> <p>Quel est votre plan pour l'assignation et assurer l'accessibilité universelle aux espaces de stationnement sur les rues et les parcs de stationnement alors que le programme prévoit la construction de projets résidentiels ? Pour attirer les visiteurs hors-Montréal, familles et touristes et stimuler la vie économique du quartier, une offre de stationnement doit être disponible, en harmonie avec le transport en commun et les options cyclopiétonnes, et non en éliminant et ségrégant les automobilistes (traditionnel, hybride et électrique). Le programme semble mettre l'emphase sur l'élimination de l'offre de stationnement, tant pour les visiteurs que les résidents, est-ce le plan ? Avec la présence accrue de résidents tel que proposé au programme, les résidents (actuels et futurs) détenteurs de véhicules seront ainsi obligés d'acquérir des stationnements intérieurs/garage et payer davantage de taxes municipales, et les visiteurs n'auront plus autant d'option pour se rendre et circuler dans le quartier, et ce, tenant compte des particularités de déplacement de chaque saison du climat au Québec ?</p> <p>D'avance, merci de votre attention et au plaisir d'assister à la séance le 29 septembre.</p>	<p>Marianne</p>	<p>Sabounjian</p>
<p><b>102</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous avons bien conscience, en tant que résidents et/ou propriétaires de la rue Fullum, que l'aménagement et l'embellissement de cette dernière dépend principalement du PPU, dont l'initiative vient de l'arrondissement Ville Marie.</p> <p>L'objectif de ce PPU étant de " créer des milieux de vie à échelle humaine, inclusifs et durables ", plus rien ne peut justifier cette négligence envers la rue Fullum, dont les habitants veulent, à juste titre, un environnement modernisé, sécuritaire, et plus vert.</p> <p>Est ce possible alors, que les élus s'engagent à porter une attention particulière à la sécurisation et l'embellissement de notre rue , qui semble oubliée et négligée depuis des années?</p> <p>Merci de l'attention que vous porterez à ma question.</p> <p>Mme Fouillen.</p>	<p>morgane</p>	<p>fouillen</p>
<p><b>103</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Plusieurs personnes s'inquiètent de l'état présent du Village. De très nombreux locaux sont vacants et délabrés, les façades des immeubles commerciaux sont en décrépitude et les loyers sont exorbitants. Tout le monde sait que cette situation date de bien avant la pandémie et que les propriétaires de l'artère en sont en grande partie responsables. Rien d'invitant pour attirer de nouveaux commerçants.</p> <p>Par ailleurs, les trottoirs et la chaussée sont à refaire, le mobilier urbain est</p>	<p>Sébastien</p>	<p>Caron</p>

	<p>pratiquement inexistant et le parc derrière le métro Beaudry est laissé à l'abandon et envahi par la mauvaise herbe. Pendant ce temps ailleurs en ville, on refait la Plaza St-Hubert au grand complet, la rue Mont Royal se dote de saillies de trottoir fleuries, tout comme l'a fait la rue Laurier Est il y a quelques années, sans parler du Quartier des Spectacles ou de la rue Ste-Catherine Ouest. Le réaménagement du parc de l'Espoir est un bon début, mais c'est loin d'être assez pour répondre à tous les besoins.</p> <p>Ces enjeux feront-ils partie du PPU des Faubourgs ? Le Village a depuis toujours été une destination touristique nationale et internationale. Est-ce vraiment l'image que l'on veut que les visiteurs ramènent de Montréal avec eux ? Les commerçants et les résidents ont travaillé très fort depuis des années pour revitaliser le quartier. Il serait temps qu'on leur donne enfin un coup de pouce et un peu d'amour.</p> <p>Merci,</p>		
<b>104</b>	<p>Ma question concerne la quiétude du quartier, plus précisément rue Logan entre Visitation et Papineau.</p> <p>a) que comptez-vous faire sur ce tronçon? Une piste cyclable comme devant Radio-Canada où la majorité des cyclistes ne s'arrêtent pas à leur feu rouge? J'ai traversé cette piste cyclable comme piéton à mes risques et périls pendant des années. Je voudrais pas vivre ça devant chez moi aussi. Et comment traverser une piste cyclable en voiture pour rentrer chez soi?</p> <p>b) verrons-nous nos rues résidentielles envahies par le quart des 85 000 voitures qui vont chaque jour vers le pont Jaques-Cartier si vous éliminez un de leurs accès, nommément celui de la rue Ontario que vous voulez rendre sens unique vers l'Ouest? Il ne leur restera que Sherbrooke, Sainte-Catherine, René-Lévesque. Je me souviens de l'époque où tout le quartier était encombré, pare-chocs contre pare-chocs, par des milliers de voitures de 450 pressés de rentrer chez eux par le pont Jacques-Cartier.</p> <p>Merci.</p>	Mme	Tremblay
<b>105</b>	<p>Bonjour,</p> <p>Année après année il semble y avoir dans le Village une augmentation de la population aux prises avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, d'itinérance et de délinquance. Leur grand nombre dans le même quartier fait qu'il est en train de devenir invivable pour ses résidents et ses commerçants. Sans parler des touristes et des gens de l'extérieur du quartier qui n'ont plus envie de venir s'y promener.</p> <p>Il semble que beaucoup des services et ressources d'intervention sont regroupés dans le quartier, ce qui pourrait expliquer cette grande concentration de la population en difficultés.</p> <p>N'y aurait-il pas lieu d'avoir une répartition plus équitable de ces services, essentiels, dans TOUS les quartiers de la ville? Cela permettrait à tout le monde de faire sa part. La mairesse Plante parle souvent de mixité sociale, mais il semble que celle-ci ne soit valide que pour le Village. Que propose le PPU à ce sujet ?</p>	Marc-André	Monette

<p><b>106</b></p>	<p>bonjour mon nom est patrice godin mon numéro de téléphone XXXXXXXXXXXXX voici ma question dans le secteur des faubourgs la circulation automobile est excessive dans toutes les artères et à proximité du pont jacques-cartier et de l'autoroute ville-marie font que les automobilistes prennent tous les moyens possibles pour s'y rendre le plus rapidement possible la conséquence est qu'on voit souvent les automobilistes de rouler à grande vitesse dans les petites rues du quartier sans être très prudent aux intersections je parle ici de rue comme la fontaine logan champlain et alexandre de sève les automobilistes peuvent ainsi éviter ontario et sainte-catherine qui sont souvent congestionnée à l'heure de pointe du soir il cherche donc à les court-circuiter et comme les rues ontario et sainte-catherine sont congestionnés les résidents du quartier qui veulent accéder aux commerces de ces rues sont envahies par cette congestion omniprésente et gens du quartier ne sont pas obligés de subir d'endurer cette congestion et sa voiture qui roule vite dans les petites rues première question comme les gens du quartier du faubourg ont droit à un milieu de vie similaire à celui des banlieusards ils peuvent exiger que la circulation soit diminué en densité et ralenti pour se faire pourquoi ne pas transformer la configuration des rues pour que la circulation en transit ne passe que par les rues sherbrooke rené lévesque et notre dame deux un questions comme la vitesse excessive est souvent inutile en termes de gain de temps dangereuse pour les cyclistes et piétons et génératrice de bruit et d'un climat de tension pourquoi ne pas installer deux ou trois photos radars sur rené-lévesque on y voit souvent les automobilistes roulaient à soixante-dix et quatre-vingts kilomètres heure et brûler les feux rouges alors que la limite est de cinquante kilomètres heure et qu'un grand nombre de citoyens vivent dans les nombreuses immeuble à logements le long de cette artère qui est donc aussi résidentiel Merci donc mon nom, Patrice Godin XXX-XXX XXXX. Merci. ...</p>	<p>Patrice</p>	<p>Godin</p>
-------------------	--	----------------	--------------

<p><b>107</b></p>	<p><b>PROMENADE RIVERAINE À L'EST DU PONT JACQUES-CARTIER</b></p> <p>La fenêtre sur le fleuve dans le district de Sainte-Marie est chère au groupe des AmiEs du courant Sainte-Marie. Lors de la dernière consultation sur le dossier des Faubourgs, plusieurs groupes et individus réclamaient le prolongement de la promenade riveraine à l'est du pont, et ce sans interruption jusqu'à au parc du Pied-du-Courant. L'arrondissement ne semble pas avoir retenu ce désir de la communauté dans ce PPU, et ce malgré l'agrandissement du parc du Pied-du-Courant à l'ouest puis à l'est. Pourtant, l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) mentionne dans un mémoire pour le secteur des Faubourgs qu'il était bel et bien possible de réaliser ce projet. L'interruption du parcours riverain, et sa déviation auront selon nous certains effets non souhaitables.</p> <p>Question :</p> <p>Pouvez-vous partager sur le site de l'Office de consultation publique (OPPM) de Montréal les informations au sujet des recherches que l'arrondissement a effectuées pour explorer des alternatives à l'élargissement du trottoir de la rue Notre-Dame incluant des rencontres avec les joueurs ici-bas s'il y a lieu?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avec l'AAPQ pour explorer les solutions qu'ils envisageaient pour le prolongement;</li> <li>2. Avec une firme d'architectes / ingénieurs externe afin d'examiner toutes les possibilités de prolonger la promenade riveraine à l'est du site de Molson;</li> <li>3. Avec les propriétaires des sites de U Haul et Molson afin d'explorer la possibilité de prolonger la promenade riveraine au travers de leurs bâtiments (Canadian Rubber, ainsi à celui de Molson) et en l'intégrant dans leurs activités/offres commerciales;</li> <li>4. Avec le CP, afin d'explorer la possibilité d'insérer une promenade aérienne au-dessus de l'espace au nord de leurs voies ferrées, adjacentes aux terrains de U Haul et de la chute à neige. Des pylônes supportant une promenade légèrement surélevée pourront ensuite joindre le parc du Pied-du-Courant sans passer par la rue Notre-Dame, offrant une vue du fleuve sans interruption, et ce même quand les trains sont garés devant.</li> </ol> <p><b>INTERRUPTION DE LA PROMENADE RIVERAINE SUR LA RUE NOTRE-DAME</b></p> <p>Demander aux piétons d'emprunter la rue Notre-Dame entre la rue Papineau et le parc du Pied-du-Courant est un non-sens selon nous. Le bruit et circulation de cette artère majeure de la métropole sont énormément désagréables pour les piétons, et ce pour un rayon de quelques dizaines de mètres. Pendant la saison hivernale, il faut ajouter à ceci la neige sèche, le sel et la neige fondue qui gâchent l'expérience déambulatoire. En plus, même avec des trottoirs plus larges, on ne verra pas le fleuve en raison de trains garés devant.</p> <p>Question :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Puisqu'il semble que la largeur du trottoir du côté sud est variable, serait-il possible publier une carte sur le site de l'OCPM démontrant les largeurs précises entre la rue Alexandre-de-Sève et la rue Frontenac?</li> </ol> <p><b>SITE DE LA CHUTE À NEIGE</b></p> <p>Les trois sorties d'égouts se trouvent dans la partie ouest du site.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Si vous n'avez pas besoin du terrain au complet pour le déchargement de la neige, pouvez-vous repenser la configuration de la circulation des camions afin de libérer/aménager la partie est de la chute pour la tenue des activités hivernales, ou encore pour des activités comme le Village au Pied-du-Courant sur une plus longue durée (printemps) ?</li> <li>2. Quand pensez-vous intégrer la chute à neige au parc du Pied-du-Courant et comment envisagez-vous résoudre la problématique des égouts et de la neige à décharger dans l'arrondissement?</li> </ol>	<p>Victor</p>	<p>Balsis</p>
-------------------	---	---------------	---------------

#### WIFI DANS LE PARC DU PIED-DU-COURANT

Le parc du Pied-du-Courant et les espaces adjacents du côté-fleuve ne captent pas bien le signal pour le 'data' des cellulaires. Les espaces publics au sud de la rue Notre-Dame sont déjà isolés et souvent peu fréquentés en raison de la circulation intense de la rue Notre-Dame, de la difficulté de le traverser ainsi que l'absence des services. Ceci est particulièrement vrai pour des personnes avec jeunes enfants, des aînés ainsi que des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, la vespasienne sera équipée d'une toilette autonettoyante ce qui pourrait favoriser l'achalandage du parc.

Question :

Que peut faire la Ville pour assurer un signal 'data' suffisant, possiblement via l'intégration du wifi près de la vespasienne?

#### LA RUE SAINTE-CATHERINE DANS SAINTE-MARIE (2 DIRECTIONS ICI SEULEMENT)

La rue Sainte-Catherine est un sens unique vers l'est depuis la rue Atwater. L'ajout d'une voie menant vers l'ouest à l'est du pont ajoutera encore plus de circulation dans un district déjà très fréquenté par les automobilistes; ceci ira à l'encontre de la qualité de vie des piétons à notre avis. Les commerçants et les résidents dans Sainte-Marie ne peuvent pas profiter des avantages d'une configuration comme le secteur à l'ouest du pont (piétonisation, trottoirs élargis...). Les projets immobiliers en cour, et prévus, à l'est du pont (Prével, Mondev, Théâtre Cartier et autres) vont générer une importante circulation piétonne.

Question :

Quelle est la motivation de l'ajout d'une 2e direction (vers l'ouest) dans le district de Sainte-Marie, au lieu d'agrandir les trottoirs davantage avec un plus large corridor piéton, afin de permettre des terrasses et des activités de détente ou artistiques, et ceci en créant un environnement plus convivial pour les résidents du secteur?

<p><b>108</b></p>	<p>Mise en contexte Le projet de PPU vise notamment à “Créer de nouveaux logements sociaux, abordables et familiaux”. On peut lire, en page 27: “Dans les trois grands sites à requalifier - Radio-Canada, Molson et Portes Sainte-Marie – l’intégration de logement social, abordable et familial sera favorisée. (...) Étant donné le potentiel de nouveaux logements établis pour le secteur en requalification – environ 7500 - , l’application des ratios prévus dans le projet de règlement (pour une métropole mixte) permet d’estimer que ce secteur pourrait accueillir 1500 logements sociaux.”</p> <p>Question 1 La Ville de Montréal peut-elle nous indiquer la distribution approximative, en termes quantitatifs, des 1500 logements sociaux prévus au PPU dans le secteur sur chacun de ces trois grands sites: Radio-Canada, Molson et Portes Sainte-Marie?</p> <p>Question 2 Quel mécanisme de sélection et de suivi des projets de logements sociaux la Ville de Montréal entend-elle mettre en place afin de s’assurer que les projets de logements sociaux qui seront réalisés dans le cadre du PPU incluent des intervenants locaux et permettent de répondre aux besoins priorités par le milieu (tel que recommandé par l’OCPM dans la recommandation 10 de son Rapport du 30 avril 2020 sur le projet de Règlement pour une métropole mixte, en pages 131-132)?</p> <p>Mise en contexte Dans la section 6 du PPU, consacré à sa mise en oeuvre, dans le tableau présentant les grandes étapes de réalisation du PPU, en page 115, la Ville s’engage à réaliser à court terme une “Étude du potentiel de sites identifiés pour le développement du logement social”.</p> <p>Question La Ville de Montréal peut-elle fournir la liste des sites qu’elle a d’ores et déjà identifiés pour le développement de logements sociaux sur le territoire du PPU, dont le potentiel sera évalué dans le cadre de ladite étude?</p> <p>Mise en contexte En page 119 du PPU, il est mentionné que “Comme pour la majorité du territoire du PPU, les principaux terrains du secteur à requalifier appartiennent à des propriétaires privés avec lesquels des ententes (accords de développement ou entente sur les infrastructures) sont à conclure pour de nombreuses interventions.” Il est de plus mentionné que de tels accords et ententes peuvent notamment porter sur la répartition sur le site du logement social. Or, tel que le mentionnait le Rapport de la Vérificatrice générale de la Ville de Montréal du 19 mars 2019, dans une section consacrée à la gestion de l’inclusion de logements abordables, en pages 310-311: “Les modifications réglementaires que la Ville ou l’arrondissement concèdent aux promoteurs constituent pour eux des occasions de développements résidentiels à moindre coût. En effet, une fois les modifications réglementaires adoptées, la valeur marchande des terrains augmente notamment lorsqu’un changement d’usage est accordé. Il est donc important que ce processus soit également bénéfique pour la Ville, en obtenant un engagement sérieux de la part du promoteur à l’inclusion de logements abordables de la Ville.”</p> <p>Question 1 Les accords de développement ou ententes d’inclusion dans lesquels les différents promoteurs prendront des engagements envers la Ville en matière</p>	<p>Comité Logement Ville Marie</p>	<p>Eric Michaud</p>
-------------------	--	--	-------------------------

<p>notamment de développement de logements sociaux, en contrepartie d'avantages règlementaires et "d'occasions de développements résidentiels à moindre coût", seront-ils rendus publics?</p> <p>Question 2</p> <p>Et sinon, pourquoi cela n'est-il pas le cas, de façon systématique (tel que cela l'a été pour l'accord de développement concernant le site de Radio-Canada), et comment les citoyens et organismes de la communauté pourront-ils s'assurer que les avantages concédés aux promoteurs ne sont pas disproportionnés en regard des bénéfices accordés à la communauté (et à la Ville) par les promoteurs?</p> <p>Mise en contexte</p> <p>En page 120 du PPU, on peut lire que "le secteur actuellement occupé par l'usine Molson est d'affectation "industrie" au schéma d'aménagement. Avec le départ des activités industrielles, le développement prévu nécessite de changer l'affectation actuelle pour l'affectation "Dominante résidentielle". En page 32, il est de plus indiqué que "un terrain (du site de Molson) sera cédé à la Ville à des fins de réserve foncière, tel qu'il a été prévu dans l'entente entre la Ville de Montréal et les propriétaires du site Molson en 2019. (...) ce terrain sera consolidé et agrandi lors du réaménagement du boulevard Ville-Marie, et pourra ainsi accueillir un nouvel immeuble. La vocation ainsi que le mode de tenure (propriété de la Ville, fiducie foncière, vente à un organisme ou autre) seront à déterminer en fonction des besoins et opportunités."</p> <p>Question 1</p> <p>Quand le réaménagement du boulevard Ville-Marie est-il prévu?</p> <p>Question 2</p> <p>Pouvez-vous nous fournir l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et les propriétaires du site Molson en 2019?</p> <p>Question 3</p> <p>Le terrain concédé par le promoteur à des fins de réserve foncière sera-t-il dédié au logement social? Et y a-t-il d'autres dispositions dans l'entente intervenue entre la Ville et le promoteur concernant le développement de logements sociaux?</p> <p>Question 4</p> <p>Quel mécanisme sera mis en place afin de déterminer la vocation du terrain en question et les intervenants du milieu seront-ils mis à contribution dans le cadre de ce processus?</p>		
--	--	--